La participation des hommes et des femmes en situation de handicap à la vie politique au Cameroun : étude finale

novembre 2022

Irish Aid
Rialtas na hÉireann
Government of Ireland

Ministère des Affaires Sociales
MINAS
Ministry Of Social Affairs

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
ELECTIONS CAMEROON
ELECAM

Sightsavers

Auteurs et contributions de chacun

Vladimir Pente, Conseiller technique en Recherche, Sightsavers, Cameroun

Anita Jeyam Chercheuse Associée, Sightsavers, Grande Bretagne

Joseph Oye, Conseillé Technique Globale, Maladie Tropical Négligées, Sightsavers, Cameroun

Sandra Rimoh, Programme Officier inclusion sociale, Sightsavers, Sénégal

Dr Stevens Bechange, Conseiller technique Senior en Recherche, Sightsavers, Ouganda

Emma Jolley, Gérante de portefeuille de recherche sur la santé et le handicap, Sightsavers, Grande Bretagne

Dr Elena Schmidt, Directrice du Département Recherche Evidence, et Innovations, Sightsavers, Grande Bretagne

Autre contribution

Les auteurs remercient tous les membres des équipes de terrain pour leurs contributions essentielles à l'étude, en particulier les superviseurs d'équipe : TCHOUMKEU PENDEME Alice Noël, OUABO Emmanuel Romaric and MAMADOU Ibrahim

Citation

Pente V, Jeyam A, Oye J, Rimoh S, Bechange S, Jolley E, Schmidt E. La participation des hommes et des femmes handicapés à la vie politique au Sénégal : Etude finale. Haywards Heath (GB) : Sightsavers. 2022, 85p.

Sommaire

Sommaire 3
Liste des tableaux 5
Liste des figures 7
Liste des abréviations 8
Résumé analytique 9
Introduction 12
Participation politique et handicap au Cameroun 13
Le contexte de l'étude 14
Interventions du projet 16
Buts et objectifs de l'étude 18
Méthodologie 19
Conception et cadre de l'étude 19
Population étudiée et méthode d'échantillonnage 19
Outils de collecte de données 20
Qualité et gestion des données 22
Procédure de collecte des données 22
Analyse des données 23
Considérations éthiques 24
Résultats 25
Caractéristiques des participants 25
Prévalence du handicap 28
Caractéristiques sociodémographiques par situation de handicap 30
Participation politique 31
Participation politique : comparaisons entre personnes handicapées et non handicapées 46
Carte d'invalidité et adhésion à une OPH 51
Explorer l'intersectionnalité au niveau de la participation politique 51
Écarts entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées : résultats finaux comparés aux données de référence 52
Discussion 54

Références 58
Annexes 61
Annexe 1 : Série abrégée de questions du Groupe de Washington 61
Annexe 2 : Richesse des ménages, outil de mesure de l'équité au Cameroun 63
Annexe 3 : Questions sur l'échelle économique 64
Annexe 4 : Résultats 65

Liste des tableaux

Tableau I : Caractéristiques globales et ventilées par sexe 27
Tableau II : Caractéristiques sociodémographiques par situation de handicap (telles que définies par la série abrégée du Groupe de Washington) 30
Tableau III : Possession des principaux documents nécessaires pour voter, globalement et par sexe 32
Tableau IV : Possession des principaux documents nécessaires pour voter, par situation de handicap 33
Tableau V : Participation aux dernières élections, globalement et par sexe 35
Tableau VI : Participation aux élections passées, par situation de handicap 37
Tableau VII : Participation au débat politique, globalement et par sexe 39
Tableau VIII : Participation au débat politique par situation de handicap 40
Tableau IX : Adhésion à un parti politique, globalement et par sexe 42
Tableau X : Adhésion à un parti politique, par situation de handicap 43
Tableau XI : Comparaison entre personnes handicapées et non handicapées en ce qui concerne la possession de documents clés. Les données sont des rapports de cotes (IC à 95 %) provenant de modèles de régression logistique multivariés. 48
Tableau XII : Comparaison entre les personnes handicapées et non handicapées en ce qui concerne l'engagement politique. Les données sont des rapports de cotes (IC à 95 %) provenant de modèles de régression logistique multivariés 49
Tableau XIII : Tableau croisé des réponses à la question « Avez-vous un handicap » et de la situation de handicap telle qu'identifiée par le questionnaire court du Groupe de Washington 51
Tableau XIV : Caractéristiques des participants ventilées par ville 66
Tableau XV : Possession des principaux documents nécessaires au vote, selon le groupe d'âge 70
Tableau XVI : Possession des principaux documents nécessaires au vote, par ville 71
Tableau XVII : Participation aux élections passées, par groupe d'âge 71
Tableau XVIII : Participation aux élections passées, par ville 73
Tableau XIX : Participation au débat politique, par statut de jeune 74
Tableau XX : Participation au débat politique, par ville 752
Tableau XXI : Adhésion à un parti politique, par groupe d'âge 763
Tableau XXII : Appartenance à un parti politique, par ville 77
Tableau XXIII : Représentation de parti politique, globalement et par sexe 78
Tableau XXIV : Représentation au sein des partis politiques, par situation de handicap 79
Tableau XXV : Représentation des jeunes dans les partis politiques 79
Tableau XXVI : Représentation au sein des partis politiques, par ville 79
Tableau XXVII : Participation aux séances du conseil municipal et adhésion à une association économique, globalement et par sexe 80
Tableau XXVIII : Participation à un comité local ou religieux et appartenance à une association économique, par situation de handicap 81

Tableau XXIX : Participation à un comité local ou religieux et appartenance à une association économique, par groupe d'âge 81
Tableau XXX : Participation à un comité local ou religieux et appartenance à une association économique, par ville..... 81
Tableau XXXI : Termes d'interaction pour les documents clés – Valeur p du test LRT Scott-Rao par résultat étudié, explorant l'interaction entre sexe et handicap et l'interaction entre jeunesse et handicap..... 82
Tableau XXXII : Termes d'interaction pour l'engagement politique – Valeur p du test LRT Scott-Rao par résultat étudié, explorant l'interaction entre sexe et handicap et l'interaction entre jeunesse et handicap 82
Tableau XXXIII : Écarts entre les personnes handicapées et non handicapées au départ : à l'exclusion de la région du Sud-Ouest. Les données sont des rapports de cotes (IC à 95 %) provenant de modèles de régression logistique multivariés 83

Liste des figures

Figure 1 : Modèle de Classification International du fonctionnement, du handicap et de la santé. Organisation Mondiale de la Santé 13
Figure 2 : Carte des zones d'étude 19
Figure 3 : Présentation des différents groupes par région 25
Figure 4 : Prévalence du handicap selon le sexe (A), le groupe d'âge (B), le groupe d'âge (C) et la ville (D). Les barres d'erreur indiquent les intervalles associés de confiance à 95 %. 29
Figure 5 : Relations initiales et finales entre le handicap et les résultats de participation politique – placette des RC à partir de modèles de régression logistique multivariés 53
Figure 6 : Prévalence des domaines de difficultés fonctionnelles dans l'échantillon, globalement et ventilée par sexe, groupe d'âge, groupe d'âge et ville. Les barres d'erreur indiquent les intervalles associés de confiance à 95 %. 69

Liste des abréviations

CDPH	Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées
CIF	Classification internationale du fonctionnement
CNERSH	Comité National d'Éthique pour la Recherche en Santé Humaine
ELECAM	Élections Cameroun
GPS	Système de géolocalisation
QEE	Question sur l'échelle économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OPH	Organisation des personnes handicapées
OSC	Organisation de la société civile
POS	Procédures opérationnelles standard
RC	Rapport des cotes
WGSS	Série abrégée de questions du Groupe de Washington (*Washington Group Short Set*)

Résumé analytique

Depuis 2017, le Projet de participation politique au Cameroun aide le pays à concrétiser ses priorités démocratiques en promouvant un environnement social et politique inclusif. Plus précisément, le projet a renforcé la participation et la représentation des femmes et des hommes handicapés dans les processus politiques.

Qu'avons-nous fait dans le cadre de cette étude ?

Nous avons mesuré la participation politique chez les adultes âgés de 20 ans et plus, avec ou sans handicap. Nous avons également analysé la participation politique chez les jeunes de 20 à 35 ans. L'objectif de cet exercice était d'examiner l'impact du projet de participation politique entre 2017 et 2021 et d'orienter de futurs projets.

Où s’est-elle déroulée ?

Le projet s'est déroulé dans trois villes de deux régions du Cameroun : Mbalmayo et Yaoundé dans la région du Centre et Maroua dans la région de l'Extrême-Nord.

Comment avons-nous procédé ?

Nous avons mené une enquête transversale auprès de la population adulte, âgée de 20 ans et plus. 4 297 personnes ont participé à l'enquête : 56,8 % des répondants à Yaoundé, 34,7 % à Maroua et 8,6 % à Mbalmayo. L'âge moyen des participants était de 37 ans et 57,6 % des répondants étaient des femmes. La prévalence du handicap était de 9,8 %, et les problèmes de mobilité étaient les difficultés fonctionnelles les plus fréquemment signalées (4,5 %).

Les quatre sections de l'enquête comprenaient les questions suivantes :

1. Les caractéristiques sociodémographiques des participants
2. La situation économique des ménages
3. Le handicap, à l'aide de la série abrégée de questions du Groupe de Washington (WGSS)
4. La participation politique, à travers une analyse des documents à disposition (certificat de naissance, carte d'identité et carte d'électeur), l'inscription sur les listes électorales, la

participation à des élections passées, l'appartenance à un parti politique et le fait de discuter de politique régulièrement.

Notre analyse statistique a tenu compte de l'âge, du sexe, de l'éducation et du lieu de résidence des répondants.

Principales conclusions

Prévalence du handicap

La prévalence du handicap était plus élevée chez les femmes (11,5 %) que chez les hommes (7,5 %), et la prévalence globale du handicap augmentait avec l'âge. Plus de personnes handicapées n'étaient jamais allées à l'école (17,6 %) que de personnes non handicapées (12,4 %). Les personnes handicapées étaient légèrement plus pauvres que les personnes non handicapées, mais les différences de richesse n'étaient pas statistiquement significatives.

Participation politique

Possession de documents essentiels à une participation effective à la vie politique

Dans l'ensemble, 85,0 % de tous les répondants avaient un acte de naissance et 85,5 % une carte d'identité nationale. Nous avons constaté que 55,8 % des électeurs étaient inscrits sur les listes électorales et que 51,4 % avaient une carte d'électeur valide. Parmi les hommes et les femmes, une proportion significativement plus faible de femmes possédait une carte d'identité (82,7 %) que d'hommes (89,2 %) ; étaient actuellement inscrites sur les listes électorales (51,3 % contre 61,9 %) ; ou avaient une carte d'électeur valide (46,4 % contre 58,3 %). En ce qui concerne l'âge, le sexe, l'éducation et le lieu de résidence, nous avons constaté que les personnes handicapées étaient environ 1,5 fois plus susceptibles de ne pas avoir d'acte de naissance et deux fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'identité nationale. Les personnes handicapées étaient également environ deux fois plus susceptibles de ne pas être inscrites sur les listes électorales et 1,5 fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'électeur. Pour le sous-groupe des jeunes participants âgés de 20 à 35 ans, nos résultats n'ont montré aucune différence statistiquement significative au niveau de la possession des documents essentiels et de l'inscription sur les listes électorales entre les jeunes handicapés et les jeunes non handicapés.

Participation aux élections passées et au processus politique

- Dans l'ensemble, 57,0 % des répondants avaient déjà voté, 20,3 % étaient adhérents d'un parti politique et 63,1 % discutaient de politique.
- Les personnes handicapées étaient environ 1,5 fois plus susceptibles de ne jamais avoir voté aux élections que les personnes non handicapées.
- Nous n'avons constaté aucune différence statistiquement significative entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées qui sont adhérents d'un parti politique ou qui discutent de politique.
- Nous n'avons constaté aucune différence significative entre les personnes âgées de 20 à 35 ans, handicapées ou non, en ce qui concerne le fait de discuter de politique, d'avoir voté ou d'être adhérent d'un parti politique.

Implications pour les programmes

Nos résultats montrent que les personnes handicapées étaient moins susceptibles de satisfaire aux exigences administratives de base pour pouvoir voter, c'est-à-dire avoir un acte de naissance, une carte d'identité nationale et une carte d'électeur valide. Ces résultats suggèrent que nos programmes devraient se concentrer sur l'aide aux personnes handicapées pour relever ces défis administratifs et réduire ainsi l'écart existant dans la participation des personnes handicapées et non handicapées aux processus politiques.

- Les décideurs et les autorités concernés devraient adopter une approche à deux volets en matière de handicap. Ils devraient veiller à ce que les personnes handicapées soient systématiquement prises en compte dans les politiques et programmes généraux de développement. Ils devraient également élaborer des initiatives distinctes pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.
- Les organisations de personnes handicapées peuvent jouer un rôle essentiel en facilitant l'accès des personnes handicapées aux documents essentiels et en augmentant ainsi leur participation aux élections et à d'autres aspects de la vie politique.

Introduction

Le droit de participation à la vie politique et publique est fondamental pour parvenir à la gouvernance démocratique, à l'inclusion sociale et au développement économique, ainsi qu'à la réalisation des droits humains. La participation peut être individuelle ou collective par des voies formelles ou informelles. Il s'agit généralement d'exprimer des demandes, de faire des choix et d'être impliqué dans des projets locaux au niveau de la municipalité [1].

L'article 25 a) et b) du Pacte international relatif aux droits civils et politiques reconnaît le droit de tout citoyen « de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal [2] ». Toutefois, les inégalités en matière de participation politique sont très répandues, y compris celles qui résultent de discriminations directes et indirectes fondées sur le genre, le handicap et le statut social [3].

Nous savons que les hommes et les femmes handicapés sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale. Pourtant, nous savons relativement peu de choses sur l'ampleur de cette exclusion, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

L'importance de la participation politique des personnes handicapées est soulignée aux alinéas a) et b) de l'article 29 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Il met en avant leur droit de participer effectivement et pleinement à « la vie politique et publique sur la base de l'égalité avec les autres, directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis, y compris le droit et la possibilité pour les personnes handicapées de voter et d'être élues » sans discrimination [4].

La Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (Figure 1) définit le handicap comme le résultat d'interactions entre les problèmes de santé tels que les maladies, les troubles et les blessures, et des facteurs contextuels tels que l'environnement social et les attitudes [5]. Ce modèle d'interaction dynamique du handicap fournit un cadre utile pour explorer les liens entre les limitations d'activité causées par des problèmes de santé et/ou des déficiences, et les restrictions de participation individuelle à la vie communautaire, sociale et civique.

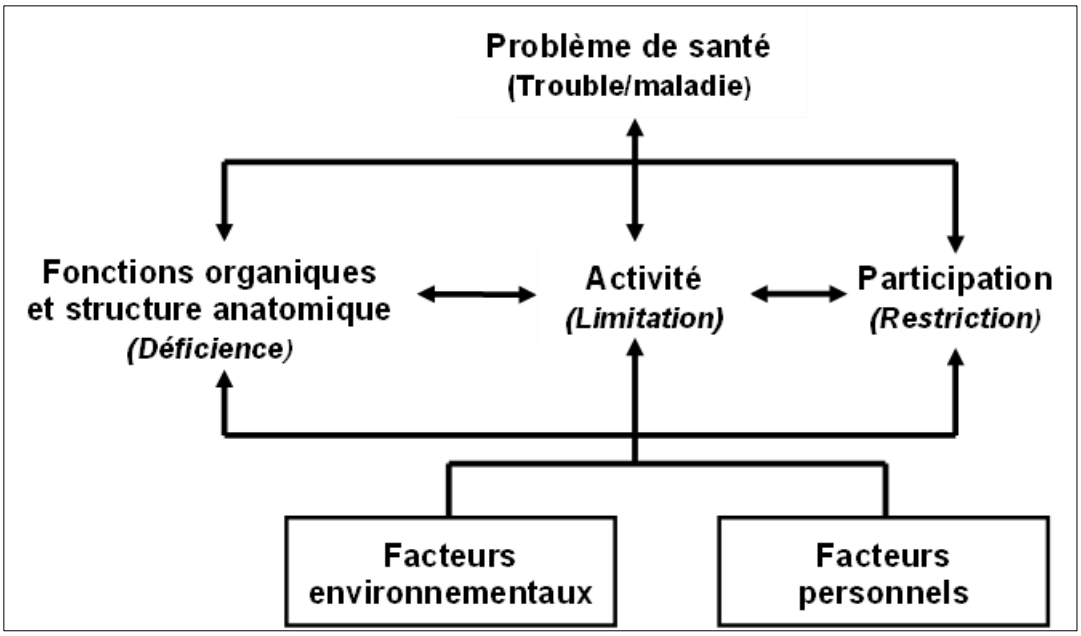

Figure 1 : Modèle de Classification International du fonctionnement, du handicap et de la santé. Organisation mondiale de la Santé

Participation politique et handicap au Cameroun

Le Cameroun a un système politique multipartite. La Constitution de 1996 établit la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, chacun doté de pouvoirs et de responsabilités indépendants. Le pouvoir exécutif est exercé par le Président de la République, le Chef de l'État. Le pouvoir législatif est exercé par le Parlement qui comprend deux chambres : l'Assemblée nationale qui compte 180 membres et le Sénat qui en compte 100. Le pouvoir judiciaire est composé d'un ensemble de juridictions sous la direction de la Cour suprême [6].

Récemment, afin de permettre aux communautés locales de participer à la prise de décisions, le Cameroun a décentralisé de nombreux processus politiques, du niveau central au niveau local. Les autorités locales et régionales sont un maillon essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local [7]. Des tentatives de décentralisation avaient déjà eu lieu, mais la décentralisation sous sa forme actuelle a été inscrite dans la législation en 1996. Les collectivités locales ont été reconnues comme des entités juridiques dotées « d'une autonomie administrative et financière dans la gestion des intérêts locaux » [8]. Par conséquent, les autorités locales, composées de représentants démocratiquement élus, sont des acteurs de plus en plus importants dans les processus démocratiques au Cameroun.

La participation politique peut avoir lieu directement et indirectement. La participation directe comprend la participation à une organisation telle qu'un parti politique ou un syndicat pour

exprimer un choix ou une demande. Cela peut inclure le vote et l'appartenance à des organisations, mais peut également couvrir la participation à des réunions, le boycott de produits, l'occupation d'espaces publics ou la participation à des groupes de pression. La participation indirecte peut s'exprimer par la création ou l'adhésion à des organisations sociales ou communautaires telles que les médias, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres organisations indépendantes de la société civile (OSC) [9]. Elle peut aussi s'exprimer par des initiatives de développement social [10].

Le Cameroun a signé la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en 2008 et l'a ratifiée en 2021. En juillet 2018, le gouvernement a signé une loi pour protéger et promouvoir les droits des personnes handicapées au Cameroun [11]. Le Cameroun est également engagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; le pays est ainsi tenu de rendre compte de la manière dont les personnes à risque élevé de marginalisation, dont les personnes handicapées, bénéficient du développement social et économique [12].

Malgré ces multiples cadres juridiques, l'application et la mise en œuvre des lois demeurent problématiques. Les personnes handicapées restent insuffisamment représentées dans les organes de décision et moins engagées dans la vie politique [13], bien que l'ampleur de leur exclusion sociale et politique soit mal comprise en raison du manque de données.

Le contexte de l'étude

La population totale du Cameroun était estimée à 26 545 864 en 2022 [14], avec environ 45 % de moins de 15 ans et environ 4 % de 65 ans ou plus [15]. La proportion de personnes atteinte d'un ou de plusieurs handicaps est estimée à 16,5 % sur la base d'une étude réalisée en 2017 [16].

Il est prouvé que les personnes handicapées au Cameroun sont menacées d'exclusion sociale [17] et subissent une stigmatisation et une discrimination à divers niveaux [18].

Un examen systématique des élections inclusives pour les personnes handicapées en Afrique mené par Sightsavers en 2017 a identifié les obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans les processus politiques :

1. Manque d'éducation et de ressources financières
2. Stigmatisation et attitudes sociales négatives
3. Manque d'accessibilité physique des bureaux d'inscription et de vote

4. Absence d'ajustements liés à des déficiences spécifiques [13]

Au Cameroun, les personnes handicapées sont confrontées à des défis similaires. Les possibilités de participation aux institutions gouvernementales aux niveaux local et national sont également limitées pour les personnes handicapées, en particulier les femmes. Au moment de l'évaluation, il n'y avait pas de personnes handicapées à l'Assemblée nationale ou au Parlement ; un seul homme ayant un handicap déclaré siégeait au Sénat à titre de sénateur suppléant. Dans l'ensemble du pays, au niveau local, 12 conseillers municipaux ayant un handicap déclaré ont été élus au niveau des mairies, dont deux maires adjoints. Dans la ville de Yaoundé, seuls 2 conseillers municipaux ayant un handicap déclaré ont été élus à la mairie. Dans l'ensemble, il y a peu de données au Cameroun sur la façon dont les personnes handicapées participent aux processus politiques.

Bien que le Cameroun ait ratifié la CDPH en 2021 [19], les dispositions relatives aux personnes handicapées ne sont pas mises en œuvre. Le handicap n'a pas été mentionné dans le Code général de 2019 des collectivités territoriales et décentralisées au Cameroun [20], ce qui signifie qu'il n'y a pas de dispositions spéciales pour garantir que les personnes handicapées puissent participer à la gouvernance locale. Au moment de cette évaluation, le Code électoral présentait de nombreuses lacunes en matière d'inclusion et les partis politiques n'étaient pas tenus de démontrer leurs actions en faveur de l'inclusion des personnes handicapées.

Depuis 2012, Sightsavers met en œuvre un certain nombre d'activités de participation politique en partenariat avec le gouvernement, les OSC et les OPH. Ces mesures visent à accroître et à améliorer la participation politique des personnes handicapées dans les régions du Centre et de l'Extrême-Nord du pays. La phase la plus récente des activités a débuté en 2017 avec un financement d'Irish Aid.

Conformément au cadre de suivi du projet, une étude de référence a été réalisée en 2017 pour fournir des données fiables sur la participation des personnes handicapées et non handicapées à la vie politique dans les zones du projet. L'étude visait à évaluer le niveau de participation politique des adultes en âge de voter (20 ans et plus), y compris les personnes handicapées et non handicapées, afin d'orienter les activités programmatiques et de plaidoyer. Les principales différences au niveau de la participation politique des personnes handicapées et non handicapées concernaient la possession d'un acte de naissance et l'inscription sur les listes électorales. La proportion de personnes ayant un acte de naissance et inscrites sur les listes électorales était plus faible chez les personnes handicapées après ajustement en fonction des risques de confusion, ce qui indique une relation indépendante

entre le handicap et ces deux résultats [16]. L'étude présentée ici a été menée à la fin du projet en 2021 dans le but d'identifier ce qui a changé au cours du projet.

Interventions du projet

Sensibilisation

Le projet a organisé des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique de porte à porte dans les zones du projet pour améliorer l'accès à la carte d'électeur et à d'autres documents clés nécessaires pour participer pleinement à la vie politique. Au cours de ces campagnes de sensibilisation, les personnes handicapées qui n'avaient pas les documents nécessaires ont été identifiées et soutenues pour les obtenir. En outre, les dirigeants communautaires et religieux, ainsi que les chefs de famille, ont été sensibilisés à l'importance de l'acte de naissance et des cartes d'identité.

Soutien financier

Le programme a payé entre 11 $ et 450 $ pour permettre aux personnes handicapées d'acquérir une carte d'identité. Les coûts comprenaient les frais de timbre et les frais administratifs connexes pour l'authentification et le traitement de ces documents civiques.

En outre, un appui financier direct a été fourni au ministère des Affaires sociales pour qu'il produise un recueil de textes sur les lois et les conventions, mettant en évidence le droit des personnes handicapées de participer à la vie politique.

Le programme a également apporté un soutien financier direct aux personnes handicapées candidats aux dernières élections.

Le programme a également aidé financièrement la Commission électorale (ELECAM) à organiser des collèges électoraux pour les personnes handicapées et à imprimer des étiquettes en Braille pour les bulletins de vote.

Sessions de formation et ateliers

Plusieurs ateliers et sessions de formation ont été organisés avec des personnes handicapées dans chacune des zones du projet. Ils ont examiné les droits et les responsabilités des personnes handicapées en ce qui concerne la participation politique, la décentralisation, les lois électorales et la CDPH. Le projet a également fourni une formation sur le leadership, la communication, la confiance en soi, les compétences de plaidoyer et la

représentation des personnes handicapées. Les OPH locales ont identifié les participants qui souhaitaient devenir des représentants locaux.

Les conseillers locaux et les maires ont été formés par le projet sur le développement local inclusif, sur le droit des personnes handicapées de participer aux séances des conseils municipaux et sur les dispositions relatives au handicap dans la loi sur la décentralisation [20].

En outre, plusieurs journalistes locaux ont reçu une formation sur les droits des personnes handicapées et sur l'adoption d'une approche fondée sur les droits et l'inclusion des personnes handicapées dans la couverture médiatique des élections.

Activités de plaidoyer

Une équipe spéciale a été créée pour promouvoir la participation des personnes handicapées aux plans de développement local et pour effectuer le suivi du processus. Un groupe de travail a également été créé pour mener des activités de plaidoyer et suivre la révision du code électoral.

Sur la base des efforts de cette équipe spéciale et de ce groupe de travail, le programme a identifié les personnes handicapées qui souhaitaient devenir des représentants locaux ou des candidats aux élections législatives et municipales de 2020. Afin d'accroître l'exposition des personnes handicapées à l'information en matière de politique, des articles sur la politique et sur la manière d'impliquer les personnes handicapées ont été publiés dans la presse écrite nationale et diffusés sur des radios locales et des émissions-débat communautaires traditionnelles dans les principales municipalités des zones du projet.

Le projet a produit un documentaire sur la participation des personnes handicapées aux processus démocratiques pour informer les communautés nationales et internationales. Conçu de manière collaborative avec les OPH locales et le gouvernement, le documentaire a été diffusé sur les médias privés et publics au Cameroun.

Buts et objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude était d'évaluer le niveau de participation politique des personnes âgées de 20 ans et plus dans certaines régions du Cameroun, y compris les personnes handicapées et non handicapées. L'étude visait à évaluer l'impact des interventions du projet pour orienter les futures activités programmatiques et le plaidoyer. Elle visait également à contribuer à la base de connaissances existante sur la participation politique des personnes handicapées et non handicapées au Cameroun.

Plus précisément, les objectifs de la recherche étaient les suivants :

1. Déterminer la proportion de la population adulte participant aux élections nationales et municipales, aux processus décisionnels locaux, aux institutions de gouvernance et aux partis politiques dans certaines régions du Cameroun.
2. Comparer le niveau de participation politique des personnes handicapées et non handicapées.
3. Identifier les facteurs socio-démographiques déterminant la participation politique des personnes handicapées et non handicapées.
4. Identifier les obstacles à la participation politique des personnes handicapées et non handicapées.
5. Évaluer les changements dans les niveaux de participation politique entre le niveau de référence du projet et le niveau final
6. Fournir des éléments de preuve pour les programmes d'inclusion sociale et de plaidoyer au Cameroun.

Méthodologie

Conception et cadre de l'étude

L'étude était une enquête transversale menée auprès des ménages dans deux régions du Cameroun : la région du Centre et la région de l'Extrême-Nord. Trois villes au sein de ces deux régions ont été sélectionnées : Maroua dans le Grand Nord ; Mbalmayo et Yaoundé dans la région Centre (Figure 2).

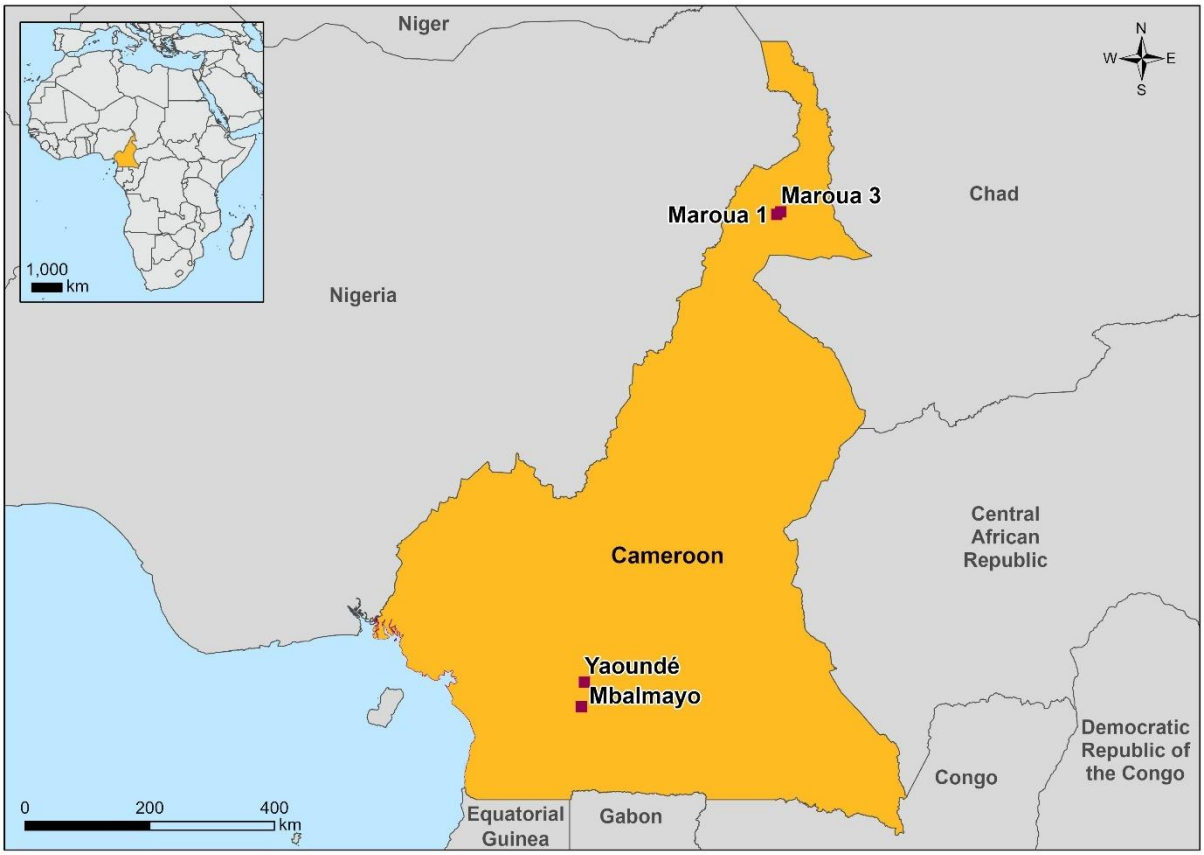

Figure 2 : Carte des zones d'étude

Population étudiée et méthode d'échantillonnage

La population étudiée comprenait des adultes en âge de voter (20 ans et plus) avec ou sans handicap.

La taille de l'échantillon a été calculée pour détecter un changement de 10 % dans la proportion de personnes handicapées ayant voté lors d'une élection nationale par rapport au niveau de référence [16]. Par conséquent, en ayant comme niveau de référence 22 % des personnes âgées de 20 ans et plus atteintes d'un handicap autodéclaré ayant voté aux

élections nationales ou municipales, une prévalence estimée du handicap de 16,5 %, un intervalle de confiance de 95 %, une puissance de 80 % et un taux de non-réponse de 10 %, nous visions à recruter 4 700 participants dans les deux régions.

Une méthode d'échantillonnage en deux étapes a été utilisée. La première étape consistait à sélectionner au hasard les quartiers résidentiels des deux régions en fonction de la probabilité proportionnelle à la taille. Lors de la deuxième étape, une marche aléatoire a été utilisée pour sélectionner les ménages dans chaque quartier. Tous les adultes admissibles du ménage présents au moment de l'enquête ont été invités à participer.

Outils de collecte de données

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire composé de 4 sections :

1. Caractéristiques du ménage, complétées avec le chef du ménage
2. Caractéristiques sociodémographiques, complétées avec tous les adultes du ménage
3. Évaluation du handicap pour tous les adultes
4. Questions sur la participation politique.

Tous les questionnaires de l'étude ont été traduits en français et en fulfulde, et testés à titre pilote. Des essais pilotes ont permis de mettre au point des versions finales en français et en anglais des outils, avant leur traduction finale en fulfulde. Des tests cognitifs de la série étendue de questions sur le fonctionnement du Groupe de Washington ont été effectués pour savoir si les questions étaient comprises par les répondants comme anticipé.

Évaluation du handicap fonctionnel : la série abrégée de questions sur le fonctionnement du Groupe de Washington a été utilisée pour mesurer les difficultés fonctionnelles (annexe 1) [21]. Les questions du Groupe de Washington visent à fournir des données comparables à l'échelle transnationale pour les populations vivant dans contextes culturels différents aux ressources économiques variables ([21], [22]). Il mesure les difficultés fonctionnelles et a été largement testé dans au moins 78 pays à travers le monde [21]. Les questions sont basées sur le cadre de la CIF et visent à mesurer la prévalence des difficultés dans l'exécution de certaines tâches. Le handicap est déterminé par les réponses des participants à six questions relatives à six domaines fonctionnels : voir, entendre, marcher, communiquer avec autrui, prendre soin de sa personne et se souvenir/se concentrer. Les réponses sont données sur une échelle de quatre points : « non pas de difficulté », « oui quelques difficulté », « oui beaucoup de difficulté », ou « ne pas faire du tout ». Le Groupe de Washington recommande que les participants qui répondent « Oui beaucoup de difficultés »

ou « ne peuvent pas faire du tout » à au moins un des six domaines soient classés comme handicapés.

Richesse des ménages : deux outils ont été utilisés pour évaluer l'équité. Il s'agit de l'outil de mesure de l'équité (annexe 2) [23] et de la question concernant l'échelle économique (annexe 3).

L'outil de mesure de l'équité est utilisé pour mesurer la richesse relative des répondants. Il s'agit d'un outil reconnu à l'échelle internationale pour évaluer les différences socio-économiques entre les groupes sociaux en les classant dans l'un des cinq quintiles de richesse fondés sur les actifs (le premier quintile étant le plus pauvre et le cinquième le plus riche) [23]. C'est un outil simple et facile à utiliser, qui permet de comparer les répondants à l'étude ou les bénéficiaires du programme au reste de la population ou au reste de la population nationale, ou au reste de la population urbaine si l'outil est appliqué en milieu urbain. L'outil a été validé pour plus de 30 pays, dont le Cameroun. Notons que les donnes de l'outils d'équité utilise dans le cadre de cette étude sont ceux de 2015.

Pour tester et fournir une alternative à la dimension de biens/capital, une évaluation subjective de la position économique a été réalisée à l'aide d'une question de l'échelle économique (*Economic Ladder Question* - ELQ). À l'aide d'une échelle visuelle graduée de un à dix, les participants ont été invités à se placer sur l'échelle. Ses marches supérieures (huit, neuf, dix) représentent les personnes les plus riches de leur communauté. Les marches inférieures de l'échelle (une, deux, trois) représentent les personnes les plus pauvres. Cette question permet une auto-évaluation de la pauvreté relative [24]. Cet outil supplémentaire n'a été appliqué que pendant l'évaluation finale. Par conséquent, seuls les résultats relatifs à l'outil de mesure de l'équité sont présentés dans ce rapport pour être cohérents avec l'étude de référence. Les résultats relatifs à l'échelle économique seront présentés dans des analyses futures.

Participation politique : un questionnaire spécifique au contexte camerounais sur la participation politique a été élaboré pour l'étude de référence. Il a été ajusté pour la collecte des données finales. Ce questionnaire comprenait des questions sur la possession des documents requis pour participer aux élections (acte de naissance, carte d'identité nationale) ; l'inscription sur les listes électorales ; la possession d'une carte d'électeur ; la dernière participation aux élections ; l'affiliation à un parti politique national/local et la participation au conseil municipal ; ainsi que l'implication auprès des OPH. D'autres aspects de la participation politique ont été explorés, comme le fait d'être membre d'un mouvement

citoyen ou de participer à d'autres groupes qui influencent la prise de décision (p. ex. un comité religieux local ou une association économique).

Qualité et gestion des données

Les collecteurs de données de l'enquête ont reçu une formation de cinq jours. Ils ont été formés dans les domaines de contenu suivants :

1. Conception et méthodologie du protocole
2. Procédures opérationnelles standard de l'étude
3. Sujets humains et questions éthiques
4. Gestion de crise
5. Entretien quantitatif
6. Utilisation de smartphones pour la collecte de données

La formation comprenait également une séance sur l'exécution des questions du Groupe de Washington. Tous les outils ont été élaborés pour fonctionner sur des appareils sans clé avec écrans tactiles mobiles (smartphones cryptés protégés par mot de passe). Toutes les données étaient téléchargées sur un serveur central et sauvegardées quotidiennement sur la plateforme *CommCare*. Ce processus assurait la sécurité et minimisait la perte de données en cas de parte ou d'endommagement d'un appareil sur le terrain. Pour assurer la qualité des données, des algorithmes étaient intégrés au logiciel pour vérifier la cohérence des réponses et une vérification des données collectées était effectuée quotidiennement. La vérification des données comprenait des informations sur les agents de collecte des données ; le nombre d'entretiens menés, l'heure du premier et du dernier entretien, le nombre de lieux visités, les coordonnées du système de géolocalisation (GPS), la durée moyenne de chaque entretien, ainsi que les erreurs et commentaires relatifs aux données collectées. Ces informations étaient partagées avec l'équipe de collecte de données pour obtenir leurs commentaires et leur soutien, le cas échéant.

Procédure de collecte des données

La collecte des données a été réalisée de la manière suivante : lorsque l'équipe arrivait dans un ménage, les collecteurs de données se présentaient au chef de famille et expliquaient l'étude à l'aide la fiche d'information sur l'étude. L'étape suivante consistait à recueillir le consentement du chef de ménage, suivi de l'utilisation de l'enquête sur les ménages pour

évaluer la richesse du ménage. Après l'enquête auprès des ménages, le collecteur de données déterminait combien de personnes étaient admissibles à participer à l'étude et procédait à des entretiens individuels. Le consentement de chaque participant était recueilli avant le début de chaque entretien. Dans la mesure du possible, les entretiens étaient menés dans un espace privé au sein du ménage. Cependant, les conditions variaient considérablement d'un ménage à l'autre, de sorte que certains entretiens étaient menés dehors, dans un espace permettant de mener en entretien individuel en privé.

Analyse des données

Les données ont été analysées à l'aide de Stata version 16 et R version 4.1.2. Des statistiques descriptives ont été générées pour les indicateurs de résultats clés sous forme de proportions brutes. Il est important de noter que les proportions brutes peuvent être trompeuses en présence de facteurs de confusion. Par exemple, la proportion brute de personnes ayant voté peut être plus élevée parmi les personnes handicapées. Cependant, elle est également plus élevée chez les personnes âgées que chez les jeunes, et la prévalence du handicap augmente avec l'âge. Par conséquent, lorsqu'on compare des personnes de même âge (ce que fait plus ou moins un modèle de régression logistique ajusté en fonction de l'âge), les personnes handicapées sont peut-être moins susceptibles d'avoir voté au moins une fois que les personnes non handicapées.

Pour remédier à la confusion, des analyses de régression logistique tenant compte de l'âge, du sexe, du lieu et de l'éducation ont été effectuées sur les principaux résultats liés à la participation politique. Cela a permis d'examiner l'association entre l'exposition primaire (handicap) et le résultat primaire (indicateurs de participation politique). L'accent devrait être mis sur ces résultats pour avoir une vue d'ensemble comparant les personnes handicapées et non handicapées. L'ampleur de l'association était déterminée par le rapport de cotes (RC). Les RC rapportés dans les résultats montrent de manière approximative dans quelle mesure les personnes handicapées sont plus ou moins susceptibles de participer à des processus politiques différents par rapport aux personnes non handicapées.

Les résultats de la régression logistique et les calculs de l'intervalle de confiance ont pris en compte le regroupement des échantillons à l'aide du progiciel *R Survey.* Aucune pondération n'a été utilisée. Aucune imputation de données manquantes n'a été effectuée.

Nous avons présenté les résultats globaux et ventilés par sexe, handicap et ville. Ces résultats excluent les modalités « refuse » et « ne sait pas » pour chaque question.

Pour des raisons d'intérêt programmatique, nous avons également présenté des résultats ventilés par âge. Cela montre les résultats pour les personnes plus jeunes qui, dans cette étude, sont définies comme des personnes âgées de 20 à 35 ans (inclus), et pour celles âgées de 36 ans et plus.

Les modèles décrits ci-dessus examinent la relation entre les différentes variables (y compris le handicap) et les résultats liés à la participation politique, en examinant ces variables indépendamment. Cependant, dans la vie réelle, différents aspects, comme le sexe et le handicap, se recoupent : les effets du handicap peuvent être différents selon le sexe par exemple. Afin d'explorer les effets de l'intersection de la jeunesse, du sexe et du handicap sur les variables de participation politique, nous avons inclus des termes d'interaction dans les modèles de régression logistique. Ceux-ci ont utilisé les covariables décrites précédemment et ont testé la signification du terme d'interaction à l'aide d'un test du rapport de vraisemblance Rao-Scott [25]. Les termes d'interaction « sexe*handicap » et « jeune*handicap » ont été testés dans des modèles distincts. Lorsque le terme d'interaction était significatif, nous avons ensuite effectué des régressions logistiques distinctes au sein des groupes pour explorer comment l'effet du handicap variait selon les groupes.

Considérations éthiques

L'approbation éthique de cette étude a été obtenue auprès du Comité national d'éthique de la recherche pour la santé humaine au Cameroun (numéro de référence : 2021/02/1338/CE/CNERSH/SP). Le consentement éclairé de chaque chef de ménage et de tous les participants a été obtenu de façon anonyme et documenté. Tous les participants ont été informés dans leur langue de choix (français, anglais ou fulfulde) des objectifs de l'étude, du caractère volontaire et confidentiel de la participation, des types de questions posées et des risques et avantages de leur participation. Des adaptations et des soutiens spécifiques ont été fournis pour permettre aux personnes handicapées de participer pleinement et en toute sécurité à cette étude. Par exemple, un traducteur en langue des signes a été recruté pour aider les collecteurs de données lorsque les participants étaient sourds. Pour les participants ayant des difficultés sur le plan intellectuel ou de la communication, un membre du ménage capable de comprendre les gestes de ce participant était invité à assister le collecteur de données lors de l'entretien, avec le consentement du participant.

Résultats

Caractéristiques des participants

Au total, 4 297 personnes ont participé à l'enquête, dont 2 439 (56,8 %) participants à Yaoundé, 368 (8,6 %) à Mbalmayo et 1 490 (34,7 %) à Maroua, repartie dans 94 grappes (Figure 3).

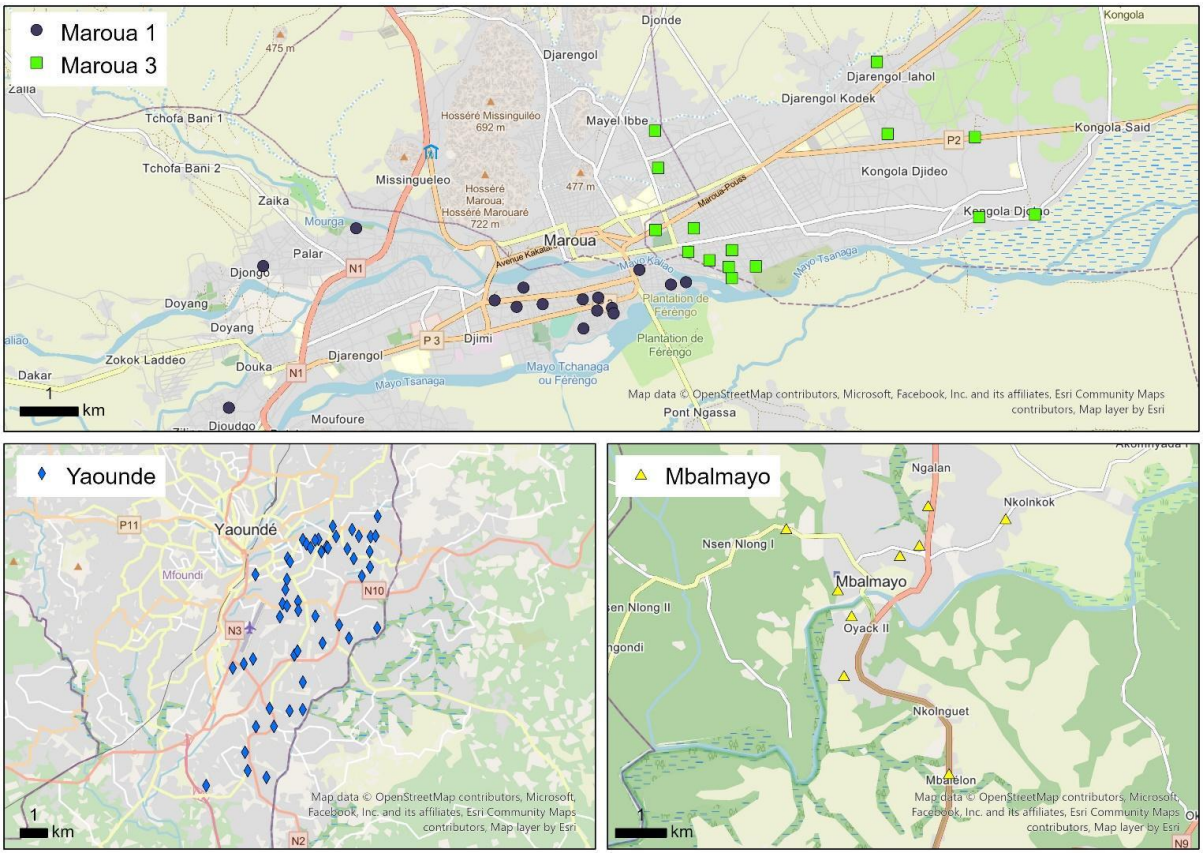

Figure 3 : Présentation des différents groupes par région

L'âge des participants était compris entre 20 à 99 ans avec une moyenne d'âge de 37 ans. Parmi les participants, 2 474 (57,6 %) étaient des femmes.

Dans l'ensemble, 12,9 % des participants n'étaient jamais allés à l'école. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (16,4 %) que chez les hommes (8,1 %) (Tableau I). La majorité des répondants a déclaré avoir reçu une éducation de niveau primaire (23,9 %) ou de niveau secondaire (43,8 %). Les pourcentages d'hommes et de femmes ayant fait des études primaires ou secondaires étaient similaires. Toutefois, la proportion de répondants ayant déclaré avoir fait des études universitaires était plus élevée chez les hommes (25,6 %) que chez les femmes (14,8 %).

La plupart des participants (68,8 %) étaient d'avis que leur état de santé était « raisonnable », tandis qu'une proportion significativement plus élevée d'hommes (21,7 %) que de femmes (13,1 %) a déclaré être en « excellente » santé.

En ce qui concerne l'emploi, la réponse la plus courante était le « travail dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche » (21,8 %), suivi de près par « assumer des responsabilités domestiques ou familiales » (20,5 %). Des différences statistiquement significatives selon le sexe ont été observées chez ceux qui étudiaient ou suivaient une formation (16,4 % chez les hommes ; 11,0 % chez les femmes), ceux qui travaillaient dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche (17,6 % chez les femmes ; 27,4 % chez les hommes), ceux qui assumaient des responsabilités domestiques ou familiales (34,5 % chez les femmes contre 1,4 % chez les hommes) et les retraités (1,9 % de femmes ; 4,3 % d'hommes).

En termes de richesse relative mesurée par les quintiles de l'*Urban Equity Tool*, l'échantillon était légèrement plus riche que l'ensemble de la population urbaine du Cameroun, 42,8 % des participants tombant dans les deux quintiles les plus riches et 31,7 % dans les deux quintiles les plus pauvres. Pour que la population soit similaire à la population urbaine nationale, il serait normal de s'attendre à ce que 40 % des participants soient dans les deux quintiles les plus pauvres et les deux quintiles les plus riches. Les résultats étaient similaires chez les hommes et les femmes

En dehors de l'âge et du sexe, la répartition des caractéristiques des participants variait d'un lieu d'étude à l'autre (voir Tableau I).

Tableau I : Caractéristiques globales et ventilées par sexe

		Total (N=4 297)			Femmes (N=2 474)			Hommes (N=1 823)		
Âge	**Médiane (**intervalle interquartile**)**	33 (25--45)			32 (25--45)			33 (25--44)		
		N	**%**	**IC 95 %**	**N**	**%**	**IC 95 %**	**N**	**%**	**IC 95 %**
Plus haut niveau d'éducation atteint	Jamais scolarisé(e)	553	12,9	[9,8-16,8]	405	16,4	[12.3-21.4]	148	8,1	[6.0-10.9]
	Primaire	1 028	23,9	[21,4-26,7]	621	25,1	[22.7-27.7]	407	22,3	[18.8-26.3]
	Secondaire	1 882	43,8	[40,3-47,4]	1 080	43,7	[39.4-48.0]	802	44,0	[40.4-47.6]
	Universitaire	833	19,4	[16,8-22,3]	367	14,8	[12.5-17.6]	466	25,6	[22.1-29.4]
	Autre	1	0,0	[0,0-0,2]	1	0,0	[0,0-0,3]	0	-	-
État de santé	Mauvais	622	14,5	[12,7-16,5]	396	16,1	[13,8-18.6]	226	12,4	[10,5-14,6]
	Raisonnable	2 948	68,8	[66,1-71,3]	1 748	70,9	[68,2-73,4]	1 200	65,9	[62,1-69,5]
	Excellent	718	16,7	[14,5-19,3]	323	13,1	[11,2-15,2]	395	21,7	[18,2-25,6]
Profession	Fait des études ou une formation	570	13,3	[11,8-14,9]	271	11,0	[9,4-12,8]	299	16,4	(14,4-18,6)
	Travaille dans l'agriculture ou la pêche	261	6,1	[4,5-8,2]	114	4,6	[3,1-6,9]	147	8,1	[5,8-11,1]
	Travaille dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche	936	21,8	[18,4-25,6]	436	17,6	[14,7-21,0]	500	27,4	[22,5-33,0]
	Cherche un emploi	358	8,3	[7,0-10,0]	214	8,7	[7,0-10,7]	144	7,9	[6,4-9,8]
	Assume des responsabilités familiales ou domestiques	880	20,5	[17,6-23,7]	854	34,5	[29,6-39,8]	26	1,4	[0,8-2,7]
	Maladie-blessure ou handicap de longue durée	69	1,6	[1,2-2,1]	42	1,7	[1,2-2,4]	27	1,5	[1,0-2,2]
	À la retraite	125	2,9	(2,3-3,7)	47	1,9	[1,3-2,7]	78	4,3	[3,4-5,5]

	Autre	1 098	25,6	[21,6-30,0]	496	20,1	[16,4-24,3]	602	33,0	[27,8-38,8]
Ville	Maroua	1 490	34,7	[25,5-45,2]	838	33,9	[24,7-44,4]	652	35,8	[26,2-46,6]
	Mbalmayo	368	8,6	[4,4-16,0]	236	9,5	[4,9-17,6]	132	7,2	[3,7-13,9]
	Yaoundé	2 439	56,8	[46,4-66,6]	1 400	56,6	[46,1-66,6]	1 039	57,0	[46,3-67,1]
Outil d'équité : quintile urbain	1er quintile	361	8,4	[6,2-11,3]	224	9,1	[6,7-12,1]	137	7,5	[5,2-10,7]
	2e quintile	999	23,3	[19,9-27,0]	587	23,7	[20,3-27,6]	412	22,6	[19,0-26,6]
	3e quintile	1 096	25,5	[22,1-29,2]	626	25,3	[22,0-28,9]	470	25,8	[22,0-30,0]
	4e quintile	914	21,3	[19,0-23,7]	536	21,7	[19,1-24,5]	378	20,7	[18,4-23,3]
	5e quintile	927	21,6	[17,9-25,8]	501	20,3	[16,6-24,5]	426	23,4	[19,2-28,1]

Prévalence du handicap

Prévalence du handicap par sexe, âge et localisation

Dans l'ensemble, la prévalence du handicap était de 9,8 % (IC à 95 % = [8,3 ; 11,5] ; N=420). Les niveaux de handicap étaient plus élevés chez les femmes (11,5 %) que chez les hommes (7,5 %) (Figure 4A). La prévalence du handicap augmentait fortement en fonction de l'âge : de 4,7 % chez les 20-29 ans à 43,8 % chez les 70 ans et plus (Figure 4B). Comme prévu, en comparant les jeunes et aux personnes âgées de 36 ans ou plus (Figure 4C), la prévalence du handicap était beaucoup plus élevée chez les adultes plus âgés (15,6 % pour ceux âgés de 36 ans et plus ; 5,5 % pour les jeunes). La prévalence du handicap était de 11,1 % à Yaoundé, et 8,4 % et 7,9 % à Mbalmayo et Maroua respectivement (Figure 4D) : la différence entre les localités n'était pas statistiquement significative.

La prévalence des difficultés rapportées dans les six domaines fonctionnels est illustrée à la figure 6 (annexe 4).

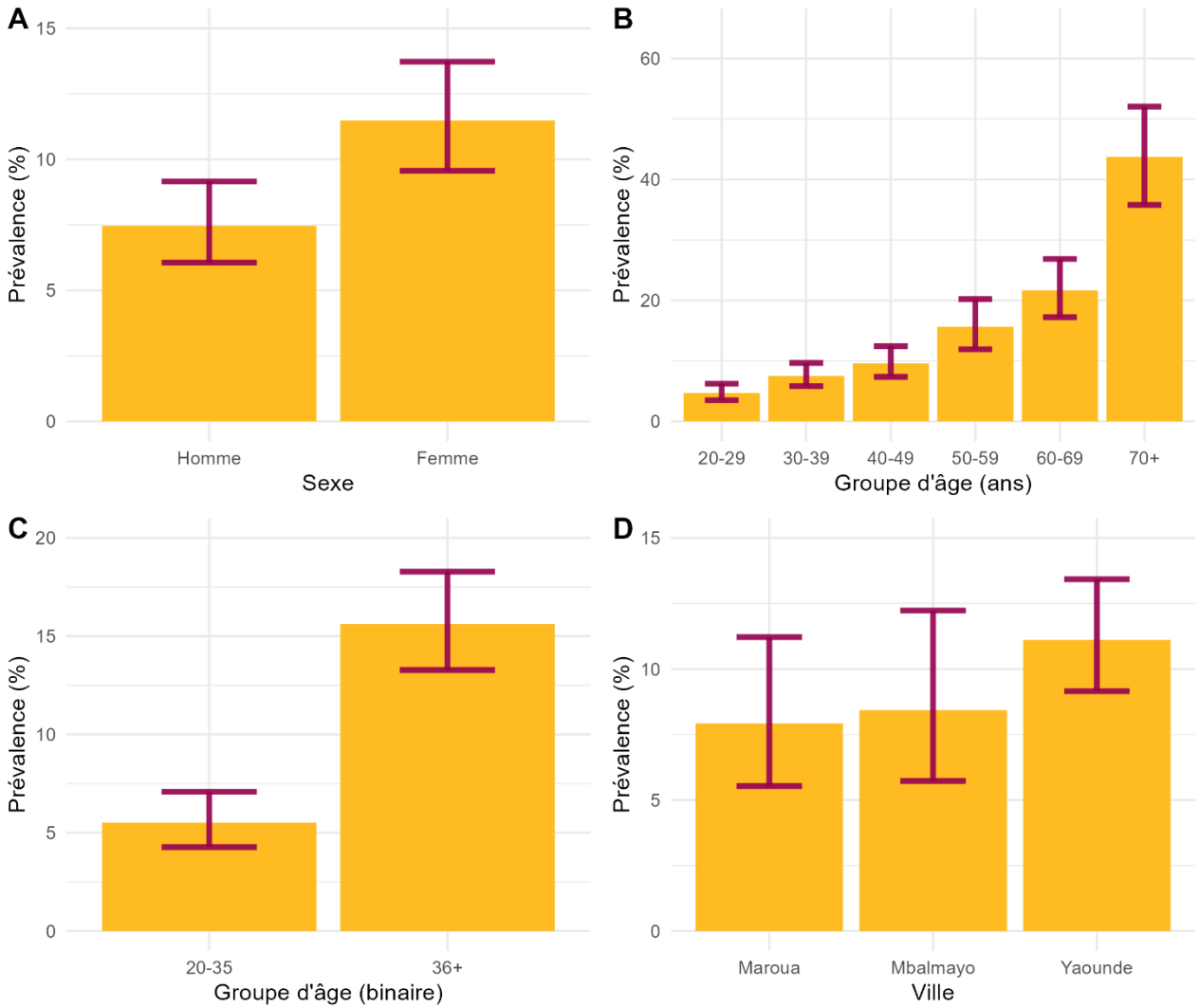

Figure 4 : Prévalence du handicap selon le sexe (A), le groupe d'âge (B), le groupe d'âge (C) et la ville (D). Les barres d'erreur indiquent les intervalles associés de confiance à 95 %.

Caractéristiques sociodémographiques par situation de handicap

Comme le montre le Tableau II, le profil sociodémographique des participants variait selon la situation de handicap. Les personnes handicapées étaient plus âgées (âge médian plus élevé de 15 ans), avaient un niveau d'éducation inférieur (seulement 10,0 % avaient fait des études universitaires contre 20,4 % chez les personnes non handicapées). Une proportion beaucoup plus élevée de personnes handicapées (48,8 %) que de personnes non handicapées (10,8 %) a déclaré être en mauvaise santé, et une proportion plus élevée avait une maladie/blessure/handicap de longue durée (12,9 % avec handicap ; 0,4 % sans handicap). Enfin, une proportion plus faible de personnes handicapées étudiait ou suivait une formation (7,6 % de personnes handicapées ; 13,9 % de personnes non handicapées) tandis qu'une proportion plus élevée était à la retraite (7,4 % de personnes handicapées ; 2,4 % de personnes non handicapées). Les différences entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées en termes de répartition des richesses, fondées sur les quintiles urbains de l'outil de mesure de l'équité, n'étaient pas statistiquement significatives.

Tableau II : Caractéristiques sociodémographiques par situation de handicap (telles que définies par la série abrégée du Groupe de Washington)

		Personnes en situation de handicap			Personnes sans handicap		
Âge (années)	Médiane (intervalle interquartile)	47	33-65		32	25-42	
		N	**%**	**IC 95 %**	**N**	**%**	**IC 95 %**
Plus haut niveau d'éducation atteint	Jamais scolarisé(e)	74	17,6	[12,5-24,3]	479	12,4	[9,3-16,2]
	Primaire	136	32,4	[26,5-38,8]	892	23,0	[20,3-26,0]
	Secondaire	168	40,0	[33,3-47,1]	1 714	44,2	[40,6-47,9]
	Université	42	10,0	[7,2-13,7]	791	20,4	[17,6-23,6]
	Autre	0	-	-	1	0,0	[0,0-0,2]
État de santé	Mauvais	204	48,8	[42,8-54,8]	418	10,8	[9,2-12,6]
	Raisonnable	194	46,4	[41,0-51,9]	2 754	71,2	[68,4-73,8]
	Excellent	20	4,8	[3,1-7,4]	698	18,0	[15,5-20,9]
Profession	Fait des études ou une formation	32	7,6	[5,2-11,0]	538	13,9	[12,3-15,6]

	Travaille dans l'agriculture ou la pêche	27	6,4	[4,3-9,5]	234	6,0	[4,4-8,2]
	Travaille dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche	77	18,3	[14,0-23,7]	859	22,2	[18,7-26,0]
	Cherche un emploi	23	5,5	[3,6-8,3]	335	8,6	[7,1-10,4]
	Assume des responsabilités familiales ou domestiques	100	23,8	[19,5-28,7]	780	20,1	[17,1-23,5]
	Maladie-blessure ou handicap de longue durée	54	12,9	[9,7-16,8]	15	0,4	[0,2-0,6]
	À la retraite	31	7,4	[5,0-10,8]	94	2,4	[1,9-3,1]
	Autre	76	18,1	[13,4-24,1]	1 022	26,4	[22,3-30,9]
Quintiles de l'outil de mesure de l'équité	1er quintile	44	10,5	[6,8-15,8]	317	8,2	(6,0-11,0)
	2e quintile	121	28,8	[23,3-35,0]	878	22,7	[19,3-26,4]
	3e quintile	99	23,57	[18,6-29,4]	997	25,7	[22,2-29,6]
	4e quintile	79	18,8	[14,7-23,8]	835	21,5	[19,2-24,1]
	5e quintile	77	18,3	[13,9-23,8]	850	21,9	[18,1-26,3]

Participation politique

Possession des documents nécessaires

Comme indiqué dans Tableau III, la plupart des participants avaient un acte de naissance (85,0 %) et une carte d'identité nationale (85,5 %). Seule la moitié des électeurs environ étaient actuellement inscrits sur les listes électorales (55,8 %) et possédaient une carte d'électeur valide (51,4 %). Parmi les personnes qui n'étaient pas inscrites pour voter (N=1 890), la raison la plus fréquente était le manque d'intérêt (46,0 %), puis le manque de documents nécessaires (19,7 %) et le manque d'information (13,0 %). Parmi les hommes et les femmes, une proportion significativement plus faible de femmes (82,7 %) que d'hommes (89,2 %) possédait une carte d'identité que d'hommes ; était actuellement inscrite sur les listes électorales (51,3 % de femmes ; 61,9 % d'hommes) ; ou avait une carte d'électeur valide (46,4 % de femmes ; 58,3 % d'hommes). La répartition des raisons de la non-inscription sur les listes électorales était similaire chez les hommes et les femmes.

Tableau III : Possession des principaux documents nécessaires pour voter, globalement et par sexe

		Globalement			Femmes			Hommes		
		N	%	IC à 95 %	N	%	IC à 95 %	N	%	IC à 95 %
Acte de naissance	Oui	3 649	85,0	[81,3-88,1]	2 031	82,2	[77,6-86,0]	1 618	88,8	[85,5-91,4]
	Non	645	15,0	[11,9-18,8]	440	17,8	[14,0-22,4]	205	11,3	[8,6-14,5]
Carte d'identité nationale	Oui	3 672	85,5	[83,0-87.6]	2 046	82,7	[79,9-85,2]	1 626	89,2	[86,3-91,6]
	Non	625	14,6	[12,4-17,0]	428	17,3	[14,8-20,1]	197	10,8	[8,4-13,8]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	2 387	55,8	[53,0-58,6]	1 264	51,3	[48,2-54,4]	1 123	61,9	[58,5-65,2]
	Non	1 890	44,2	[41,4-47,0]	1 200	48,7	[45,6-51,8]	690	38,1	[34,8-41,5]
Motifs de la non-inscription sur les listes électorales (N=1 890)	Ne pensait pas être éligible	87	4,6	[3,5-6,0]	48	4	[2,9-5,6]	39	5,7	[3,9-8,1]
	Interdit par la communauté/famille	8	0,4	[0,2-0,9]	7	0,6	[0,3-1,4]	1	0,1	[0,0-1,1]
	Manque d'information	245	13,0	[10,8-15,5]	170	14,2	[11,5-17,3]	75	10,9	[8,4-14,0]
	Manque de documents nécessaires	373	19,7	[15,7-24,5]	246	20,5	[16,1-25,8]	127	18,4	[14,2-23,6]
	Documentation nécessaire inaccessible	22	1,2	[0,6-2,2]	17	1,4	[0,7-2,9]	5	0,7	[0,3-2,0]
	Centre d'inscription inaccessible	17	0,9	[0,6-1,4]	11	0,92	[0,5-1,7]	6	0,9	[0,4-1,9]
	Manque d'intérêt	869	46,0	[42,2-49,8]	536	44,7	[40,4-49,0]	333	48,3	[43,4-53,2]
	Autre	269	14,2	[11,8-17,0]	165	13,8	[11,1-16,9]	104	15,1	[11,9-19,0]
Carte d'électeur valide	Oui	2 200	51,4	[48,5-54,3]	1 143	46,4	[43,3-49,4]	1 057	58,3	[54,7-61,8]
	Non	2 079	48,6	[45,7-51,5]	1 323	53,7	[50,6-56,7]	756	41,7	[38,2-45,3]

Le Tableau IV montre qu'une proportion significativement plus faible de personnes handicapées avait un acte de naissance (75,2 % contre 86,0 % chez les personnes non handicapées). Bien qu'aucune différence statistiquement significative n'ait été observée par rapport à d'autres documents, nous devons reconnaître qu'il peut y avoir des facteurs de confusion tels que l'âge. Cette question est abordée dans la section consacrée à la modélisation. En ce qui concerne les raisons de la non-inscription sur les listes électorales, nous notons que, même si le nombre était faible, une proportion plus élevée de personnes handicapées a déclaré ne pas être autorisée à le faire par leur famille/communauté (2,3 % chez les personnes handicapées ; 0,2 % chez les personnes sans handicap). Une proportion plus élevée a également indiqué que le centre d'enregistrement n'était pas accessible : 2,9 % chez les personnes handicapées ; 0,7 % chez les personnes sans handicap).

Tableau IV : Possession des principaux documents nécessaires pour voter, par situation de handicap

		Personnes en situation de handicap			Personnes sans handicap		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC à 95 %
Acte de naissance	Oui	316	75,2	[67,7-81,5]	3 333	86,0	[82,5-89,0]
	Non	104	24,8	[18,5-32,3]	541	14,0	[11,1-17,5]
Carte d'identité nationale	Oui	345	82,1	[75,4-87,4]	3 327	85,8	[83,5-87,9]
	Non	75	17,9	[12,7-24,6]	550	14,2	[12,2-16,5]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	242	58,2	[51,5-64,5]	2 145	55,6	[52,7-58,4]
	Non	174	41,8	[35,5-48,5]	1 716	44,4	[41,7-47,3]
Motifs de la non-inscription sur les listes électorales (N=1 890)	Ne pensait pas être éligible	5	2,9	[1,2-6,8]	82	4,8	[3,6-6,2]
	Interdit par la communauté/famille	4	2,3	[0,8-6,3]	4	0,2	[0,1-0,6]
	Manque d'information	30	17,2	[12,7-23,0]	215	12,5	[10,3-15,1]
	Manque de documents nécessaires	24	13,8	[7,5-24,0]	349	20,3	[16,3-25,1]
	Documentation nécessaire inaccessible	2	1,2	[0,3-4,6]	20	1,2	[0,6-2,3]
	Centre d'inscription inaccessible	5	2,9	[1,2-6-6]	12	0,7	[0,4-1,3]
	Manque d'intérêt	71	40,8	[33,7-48,4]	798	46,5	[42,6-50,5]
	Autre	33	19,0	[13,5-26,1]	236	13,8	[11,3-16,7]
Carte d'électeur valide	Oui	230	55,4	[49,3-61,4]	1 970	51,0	[48,1-53,9]
	Non	185	44,6	[38,7-50,7]	1 894	49,0	[46,1-51,9]

Le Tableau XV (à l'annexe 4) montre qu'une proportion plus élevée de jeunes possédait un acte de naissance (90,1 %) que d'adultes plus âgés (77,9 %). Cependant, la proportion de jeunes détenteurs d'une carte d'identité nationale était plus faible (81,4 %) que chez les adultes plus âgés (91,1 %). Les différences les plus importantes entre les jeunes et les personnes plus âgées ont été observées en ce qui concerne l'inscription sur les listes électorales (39,4 % pour les jeunes ; 78,4 % pour les personnes plus âgées) et la validité de la carte d'électeur (34,8 % pour les jeunes ; 74,2 % pour les personnes plus âgées). Parmi les raisons citées de la non-inscription sur les listes électorales, une proportion plus élevée de jeunes a mentionné le manque de documents nécessaires (21,1 % pour les jeunes ; 14,6 % pour les personnes plus âgées) et le fait qu'ils ne pensaient pas être admissibles (5,7 % pour les jeunes ; 0,3 % pour les personnes plus âgées). Une proportion plus élevée d'adultes plus âgés a indiqué ne pas être autorisée par leur famille ou leur communauté, bien que cette proportion soit faible (1,5 % pour les adultes plus âgés ; 0,1 % pour les jeunes).

Tableau XVI : Possession des principaux documents nécessaires au vote, par ville

Le Tableau XVI (à l'annexe 4) montre les différences régionales dans la possession des documents clés ainsi que les raisons de la non-inscription sur les listes électorales. Une proportion plus faible de participants à Maroua possédait un acte de naissance (65,8 %) par rapport à Mbalmayo (90,5 %) et Yaoundé (95,9 %). Une tendance similaire a été observée en ce qui concerne la carte d'identité nationale, 77,3 % des participants en possédant une à Maroua contre 84,2 % à Mbalmayo et 90,6 % à Yaoundé. Cependant, la proportion de participants inscrits sur les listes électorales était la plus élevée à Maroua (65,2 %) contre 50,3 % et 54,0 % à Yaoundé et Mbalmayo, respectivement. De même, 59,7 % avaient une carte d'électeur valide à Maroua, contre 54,4 % à Mbalmayo et 45,9 % à Yaoundé. Les raisons invoquées de la non-inscription sur les listes électorales différaient également d'un endroit à l'autre, seulement 4,1 % signalant un manque d'information à Mbalmayo (contre 17,6 % à Maroua et 12,2 % à Yaoundé) et 42,0 % signalant le manque de documentation à Maroua (contre 25,0 % à Mbalmayo et 9,5 % à Yaoundé). Enfin, seulement 33,5 % ont déclaré ne pas être intéressés à Maroua contre 45,0 % à Mbalmayo et 51,5 % à Yaoundé.

Participation politique : le vote

Le Tableau V montre que 57,0 % des participants de l'échantillon avaient déjà voté. Ce chiffre était plus élevé chez les hommes (63,0 %) que chez les femmes (52,6 %). La plupart des participants avaient voté lors des dernières élections : 53,2 % en 2020 et 37,2 % en 2018. Les participants avaient le plus fréquemment voté aux dernières élections municipales (65,0 %) suivies des élections présidentielles (28,5 %). La raison la plus fréquemment invoquée de ne jamais avoir voté était le manque d'intérêt (46,6 %), suivie du manque de documentation nécessaire (21,3 %).

Tableau V : Participation aux dernières élections, globalement et par sexe

		Globalement			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %
A déjà voté	Oui	2 440	57,0	[54,4-59,6]	1 297	52,6	[49,8-55,5]	1 143	63,0	[59,6-66,2]
	Non	1 839	43,0	[40,4-45,6]	1 167	47,4	[44,5-50,2]	672	37,0	[33,8-40,4]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé-l'année de la dernière élection (N=2 440)	Ne sait pas/Ne se souvient pas	78	3,2	[2,3-4,4]	57	4,4	[3,2-6,0]	21	1,8	[1,1-3,0]
	2 020	1 299	53,2	[46,0-60,3]	693	53,4	[46,3-60,4]	606	53,0	[45,1-60,8]
	2 018	908	37,2	[30,5-44,4]	444	34,2	[28,1-41,0]	464	40,6	[33,0-48,7]
	2 013	29	1,2	[0,7-1,9]	22	1,7	[1,0-2,9]	7	0,6	[0,3-1,4]
	2 011	87	3,6	[2,6-4,8]	57	4,4	[3,1-6,2]	30	2,6	[1,7-4,0]
	2 007	4	0,2	[0,1-0,4]	2	0,2	[0,0-0,6]	2	0,2	[0,0-0,7]
	Avant 2014	35	1,4	[0,9-2,3]	22	1,7	[0,9-3,0]	13	1,1	[0,6-2,1]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé-type	Ne sait pas/Ne se souvient pas	68	2,8	[2,1-3,7]	56	4,3	[3,2-5,8]	12	1,1	[0,6-2,0]
	Présidentielles	696	28,5	[23,9-33,7]	367	28,3	[23,7-33,4]	329	28,8	[23.4,34.8]
	Municipales	1 587	65,0	[59,1-70,5]	816	62,9	[56.8-68.6]	771	67,5	[61,0-73,3]
	Parlementaires	13	0,5	[0,3-1,1]	7	0,5	[0,3-1,1]	6	0,5	[0,2-1,6]

d'élection concernée (N=2 440)	Régionales	4	0,2	[0,1-0,4]	1	0,1	[0,0-0,6]	3	0,3	[0,1-0,8]
	Primaires d'un parti	64	2,6	[1,5-4,6]	47	3,6	[2,0-6,5]	17	1,5	[0,7-3,1]
	Référendum	0	-	-	0	-	-	0	-	-
	Autre	8	0,3	[0,2-0,7]	3	0,2	[0,1-0,7]	5	0,4	[0,2-1,0]
Motifs de la non-participation au vote (N=1 839)	Ne pensait pas être éligible	93	5,1	[3,9-6,5]	49	4,2	[3,0-5,8]	44	6,6	[4,6-9,3]
	Interdit par la communauté/famille	7	0,4	[0,2-0,8]	5	0,4	[0,2-1,0]	2	0,3	[0,1-1,2]
	Manque d'information	192	10,4	[8,5-12,8]	128	11,0	[8,6-13,9]	64	9,5	[7,0-12,8]
	Manque de documents nécessaires	391	21,3	[17,4-25,7]	261	22,4	[18,2-27,2]	130	19,4	[14,9-24,7]
	Documentation nécessaire inaccessible	18	1,0	[0,4-2,3]	11	0,9	[0,4-2,2]	7	1,0	[0,2-4,5]
	Centre d'inscription inaccessible	16	0,9	[0,5-1,4]	10	0,9	[0,4-1,7]	6	0,9	[0,4-1,9]
	Manque d'intérêt	857	46,6	[42,9-50,4]	540	46,3	[42,4-50,2]	317	47,2	[41,9-52,6]
	Victime de violence	6	0,3	[0,2-0,7]	3	0,3	[0,1-0,8]	3	0,5	[0,1-1,4]
	Autre	259	14,1	[11,5-17,2]	160	13,7	[11,0-16,9]	99	14,7	[11,4-18,8]

Le Tableau VI indique que la proportion de personnes handicapées ayant déjà voté était plus élevée (67,2 %) que pour les personnes non handicapées (55,9 %). Cela pourrait être dû en grande partie aux différences dans les profils d'âge de ces groupes de participants. Les résultats des analyses de régression logistique fournissent une image plus complète de la comparaison des personnes handicapées et non handicapées, en tenant compte des facteurs de confusion. Il n'y avait généralement pas de différence marquée entre les deux groupes dans la répartition de la dernière instance de vote et du type d'élection dont il s'agissait, et les raisons invoquées de la non-participation au vote.

Tableau VI : Participation aux élections passées, par situation de handicap

		Personnes handicapées			Sans handicap		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC à 95 %
A déjà voté	Oui	280	67,2	[61,3,72,5]	2 160	55,9	[53,2-58,6]
	Non	137	32,9	[27,5,38,7]	1 702	44,1	[41,4-46,8]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé-l'année de la dernière élection (N=2 440)	Ne sait pas/Ne se souvient pas	19	6,8	[4,0-11,2]	59	2,7	[1,9-3,9]
	2 020	157	56,1	[47,2-64,6]	1 142	52,9	[45,4-60,3]
	2 018	74	26,4	[20,1-33,9]	834	38,6	[31,6-46,2]
	2 013	4	1,4	[0,4-4,6]	25	1,2	[0,7-1,9]
	2 011	14	5	[2,7-9,1]	73	3,4	[2,5-4,6]
	2 007	0	-	-	4	0,2	[0,1-0,5]
	Avant 2014	12	4,3	[2,0-9,1]	23	1,1	[0,7-1,7]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé-type d'élection concernée (N=2 440)	Ne sait pas/Ne se souvient pas	17	6,1	[3,5,10,3]	51	2,4	[1,7-3,2]
	Présidentielles	85	30,4	[23,3-38,4]	611	28,3	[23,5-33,7]
	Municipales	159	56,8	[48,5-64,7]	1 428	66,1	[60,0-71,7]
	Parlementaires	0	-	-	13	0,6	[0,3-1,3]
	Régionales	0	-	-	4	0,19	[0,07-0,49]
	Primaires d'un parti	18	6,4	[3,1,12,9]	46	2,1	[1,2-3,8]
	Référendum	0			0		
	Autre	1	0,4	[0,1-2,6]	7	0,3	[0,1-0,7]

Motifs de la non-participation au vote (N=1 839)	Ne pensait pas être éligible	6	4,4	[2,0-9,2]	87	5,1	[3,9-6,7]
	Interdit par la communauté/famille	3	2,2	[0,7-6,8]	4	0,2	[0,1-0,6]
	Manque d'information	17	12,4	[7,6-19,6]	175	10,3	[8,2-12,8]
	Manque de documents nécessaires	21	15,3	[8,1-27,2]	370	21,7	[17,8-26,2]
	Documentation nécessaire inaccessible	3	2,2	[0,7-6,5]	15	0,9	[0,3-2,3]
	Centre d'inscription inaccessible	3	2,2	[0,7-6,8]	13	0,8	[0,4-1,4]
	Manque d'intérêt	53	38,7	[30,2-47,9]	804	47,2	[43,4-51,1]
	Victime de violence	1	0,7	[0,1-5,3]	5	0,3	[0,1-0,7]
	Autre	30	21,9	[15,0-30,8]	229	13,5	[10,8-16,7]

Le Tableau XVII (à l'annexe 4) montre que la proportion de jeunes ayant voté était plus faible (37,0 %) que chez les adultes âgés de 36 ans et plus (84,6 %). La répartition du type et de l'année de la dernière instance de vote était relativement semblable entre les deux groupes, de même que les motifs de la non-participation au vote.

Tableau XVIII montre que la proportion de personnes ayant déjà voté était plus élevée à Maroua (64,3 %), contre 55,0 % à Mbalmayo et 52,9 % à Yaoundé. La proportion de personnes ayant voté pour la dernière fois en 2020 était beaucoup plus élevée à Mbalmayo (86,1 %) qu'à Maroua (53,1 %) et à Yaoundé (48,2 %). Une proportion plus élevée de participants à Mbalmayo et Maroua avait également voté pour la dernière fois aux élections municipales (83,2 % et 89,6 % respectivement) par rapport à Yaoundé (43,9 %). Une proportion plus élevée de participants à Yaoundé avait voté pour la dernière fois aux élections présidentielles (45,3 %) qu'à Mbalmayo (14,4 %) et Maroua (9,1 %).

Participation politique : participation au débat politique

Le Tableau VII montre que 63,1 % des participants de l'échantillon ont déclaré participer aux discussions en matière de politique. Ce chiffre était plus élevé chez les hommes (73,3 %) que chez les femmes (55,7 %). Parmi les personnes participant au débat politique, la principale source d'information la plus fréquemment signalée était la télévision (48,5 %), suivie par les amis et la famille (20,2 %) et Internet (15 %). La répartition des sources d'information était semblable chez les hommes et les femmes.

Tableau VII : Participation au débat politique, globalement et par sexe

		Globalement			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %
Regarder/écouter des émissions politiques/discuter/lire des articles sur la politique	Oui	2 707	63,1	[59,3-66,9]	1 376	55,7	[51,5-59,9]	1 331	73,3	[69,2-77,0]
	Non	1 580	36,9	[33,1-40,8]	1 094	44,3	[40,1-48,6]	486	26,8	[23,0-30,9]
Source principale d'information (N=2 707)	Radio	360	13,3	[10,6-16,6]	162	11,8	[8,9-15,4]	198	14,9	[11,8-18,6]
	Télévision	1 312	48,5	[43,3-53,6]	690	50,1	[44,8-55,5]	622	46,7	[41,0-52,6]
	Journaux	30	1,1	[0,8-1,6]	11	0,8	[0,4-1,5]	19	1,4	[0,9-2,4]
	Amis et famille	548	20,2	[15,8-25,5]	288	20,9	[16,1-26,8]	260	19,5	[15,1-24,9]
	Internet	407	15,0	[12,7-17,7]	193	14,0	[11,5-17,0]	214	16,1	[13,3-19,4]
	Conseil municipal	19	0,7	[0,4-1,2]	13	0,9	[0,5-1,7]	6	0,5	[0,2-1,0]
	Leaders communautaires et religieux	18	0,7	[0,3-1,5]	10	0,7	[0,3-1,6]	8	0,6	[0,2-1,6]
	OPH	0	0	-	0	0	-	0	0	-
	ONG	1	0,0	[0,0-0,3]	0	0	-	1	0,0	[0,0-0,5]
	Autre	12	0,4	[0,2-1,0]	9	0,7	[0,3-1,6]	3	0,2	[0,1-1,0]

Le Tableau VIII montre qu'il n'y avait pas de différence significative au niveau de l'implication dans le débat politique entre les personnes avec et sans handicap, ni dans leurs principales sources d'information.

Tableau VIII : Participation au débat politique par situation de handicap

		Personnes en situation de handicap			Personnes sans handicap		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC à 95 %
Regarder/écouter des émissions politiques/discuter/lire des articles sur la politique	Oui	246	59,4	[52,3-66,1]	2 461	63,5	[59,7-67,3]
	Non	168	40,6	[33,9-47,7]	1 412	36,5	[32,7-40,4]
Source principale d'information (N=2 707)	Radio	41	16,7	[11,9-22,9]	319	13,0	[10,2-16,4]
	Télévision	109	44,3	[36,7-52,2]	1 203	48,9	[43,6-54,2]
	Journaux	6	2,44	[1,1-5,4]	24	1,0	[0,6-1,5]
	Amis et famille	43	17,5	[11,7-25,3]	505	20,5	[16,1-25,8]
	Internet	34	13,8	[9,9-19,0]	373	15,2	[12,8-17,9]
	Conseil municipal	6	2,4	[1,0-5,9]	13	0,5	[0,3-0,9]
	Leaders communautaires et religieux	3	1,2	[0,4-3,7]	15	0,6	[0,3-1,4]
	OPH	0	0	-	0	0	-
	ONG	0	0	-	1	0,0	[0,0-0,3]
	Autre	4	1,6	[0,5-5,5]	8	0,3	[0,1-0,8]

Le Tableau XIX (à l'annexe 4) montre qu'il n'y avait pas de différence statistiquement significative au niveau de l'implication dans le débat politique entre les jeunes et les personnes plus âgées. Cependant, la proportion de participants dont la principale source d'information était Internet était beaucoup plus élevée chez les jeunes (21,6 %) que chez les adultes plus âgés (6,8 %).

Le

Tableau XX (à l'annexe 4) montre que la proportion de personnes participant au débat politique était la plus élevée à Yaoundé (67,0 %) et la plus faible à Mbalmayo (48,6 %). Une proportion plus élevée de participants utilisait la radio comme principale source d'information à Maroua (22,1 %) comparativement à Mbalmayo (6,2 %) et à Yaoundé (9,2 %). Inversement, une proportion plus faible utilisait la télévision comme principale source d'information à Maroua (21,8 %) par rapport à Mbalmayo (48,6 %) et Yaoundé (63,2 %). Une proportion beaucoup plus faible de personnes a déclaré que les amis et la famille étaient leur principale source d'information à Yaoundé (5,8 %) par rapport aux autres endroits (38,6 % à Mbalmayo et 42,7 % à Maroua). Enfin, Internet était la principale source d'information pour 5,6 % de personnes à Mbalmayo contre 18,5 % à Yaoundé.

Engagement politique : appartenance à un parti politique

Adhésion à un parti politique

Le Tableau IX montre que 20,3 % des participants adhéraient à un parti politique. Ce chiffre était plus élevé chez les hommes (24,2 %) que chez les femmes (17,3 %). La majorité des personnes non inscrites sur les listes électorales n'avait jamais essayé d'adhérer à un parti politique (95,3 %). Il n'y avait pas de variation significative entre les sexes. Parmi ceux qui n'avaient pas essayé de s'inscrire, la raison la plus fréquemment invoquée était un manque d'intérêt (64,4 %), suivi par une raison « autre » (14,6 %). Les raisons étaient à peu près similaires d'un sexe à l'autre.

Tableau IX : Adhésion à un parti politique, globalement et par sexe

		Globalement			Femmes			Hommes		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Membre adhérent d'un parti politique	Oui	867	20,3	[17,4-23,5]	428	17,3	[14,7-20,3]	439	24,2	[20,5-28,4]
	Non	3 415	79,8	[76,6-82,6]	2 042	82,7	[79,7-85,3]	1 373	75,8	[71,6-79,5]
Pour les non-adhérents-tentative d'adhésion à un parti politique par le passé (N=3 415)	Oui	158	4,6	[3,7-5,7]	79	3,9	[2,9-5,1]	79	5,8	[4,3-7,7]
	Non	3 255	95,3	[94,3-96,3]	1 962	96,1	[94,9-97,1]	1 293	94,2	[92,3-95,7]
Si aucune tentative d'adhésion à un parti politique-raison invoquée (N=3 255)	Ne pensait pas être éligible	76	2,3	[1,7-3,2]	41	2,1	[1.4-3.2]	35	2,7	[1,8-4,1]
	Interdit par la communauté/famille	20	0,6	[0,3-1,2]	16	0,8	[0,4-1,8]	4	0,3	[0,1-0,8]
	Manque d'information	297	9,1	[7,3-11,4]	178	9,1	[6,9-11,9]	119	9,2	[7,2-11,8]
	Manque de documents nécessaires	272	8,4	[6,2-11,1]	175	8,9	[6,6-12,0]	97	7,5	[5,4-10,4]
	Documentation nécessaire inaccessible	6	0,2	[0,1-0,7]	1	0,1	[0,0-0,4]	5	0,4	[0,1-2,0]
	Centre d'inscription inaccessible	9	0,3	[0,1-0,6]	3	0,2	[0,1-0,5]	6	0,5	[0,2-1,2]
	Manque d'intérêt	2 095	64,4	[60,0-68,5]	1 287	65,6	[61,2-69,7]	808	62,5	[57,2-67,5]
	Victime de violence	6	0,2	[0,1-0,4]	4	0,2	[0,1-0,5]	2	0,2	[0,0-0,6]
	Autre	474	14,6	[11,4-18,4]	257	13,1	[10,2-16,7]	217	16,8	[12,8-21,6]

Le Tableau X montre que la proportion de personnes adhérant à un parti politique était plus élevée chez les personnes handicapées (27,9 %) que chez les personnes non handicapées (19,4 %), bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative. La proportion de ceux ayant déjà tenté d'adhérer et la répartition des motifs de la non-adhésion était similaire d'un groupe à l'autre.

Tableau X : Adhésion à un parti politique, par situation de handicap

		Personnes en situation de handicap			Personnes sans handicap		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Membre adhérent d'un parti politique	Oui	116	27,9	[22,2-34,4]	751	19,4	[16,6-22,6]
	Non	300	72,1	[65,6-77,8]	3 115	80,6	[77,4,83,4]
Pour les non-adhérents-tentative d'adhésion à un parti politique par le passé (N=3 415)	Oui	17	5,7	[3,4-9,5]	141	4,5	[3,7-5,6]
	Non	282	94,3	[90,5-96,6]	2 973	95,4	[94,4-96,4]
Si aucune tentative d'adhésion à un parti politique-raison invoquée (N=3 255)	Ne pensait pas être éligible	8	2,8	[1,4-5,9]	68	2,3	[1,6-3,2]
	Interdit par la communauté/famille	4	1,4	[0,5-3,7]	16	0,5	[0,3-1,1]
	Manque d'information	25	8,9	[5,7-13,6]	272	9,1	[7,3-11,5]
	Manque de documents nécessaires	28	9,9	[4,7-20,0]	244	8,2	[6,2-10,7]
	Documentation nécessaire inaccessible	1	0,4	[0,1-2,6]	5	0,2	[0,1-0,6]
	Centre d'inscription inaccessible	1	0,4	[0,1-2,6]	8	0,3	[0,1-0,6]
	Manque d'intérêt	170	60,3	[51,9-68,1]	1 925	64,7	[60,4-68,9]
	Victime de violence	0	0	-	6	0,2	[0,1-0,4]
	Autre	45	16,0	[11,5-21,8]	429	14,4	[11,2-18,4]

Le Tableau XXI (à l'annexe 4) montre qu'une proportion plus élevée d'adultes âgés de 36 ans et plus adhérait à un parti politique (30,7 %) que de jeunes (12,7 %). Une proportion légèrement plus élevée de jeunes n'avait jamais essayé d'adhérer (97,1 % chez les jeunes ; 92,3 % chez les personnes âgées). Les raisons invoquées de la non-adhésion étaient similaires d'un groupe à l'autre.

Le Tableau XXII (annexe 4) montre que la proportion de personnes adhérant à parti politique allait de 18,4 % à Maroua à 28,5 % à Mbalmayo. Parmi les non-adhérents, une proportion plus élevée avait déjà tenté de s'inscrire à Yaoundé (6,6% contre 2,1% à Maroua et 1,5% à Mbalmayo). La raison de la non-inscription la plus fréquemment invoquée dans toutes les villes était le manque d'intérêt. Cependant, une proportion plus élevée à Maroua a signalé le manque d'informations nécessaires (13,1 % contre 3,9 % à Mbalmayo et 7,2 % à Yaoundé) et le manque de documentation nécessaire (16,7 % contre 4,3 % à Mbalmayo et 3,5 % à Yaoundé). Inversement, une proportion plus élevée a signalé une « autre » raison à Mbalmayo (17,8 %) et à Yaoundé (22,6 %), comparativement à Maroua (1,6 %).

Représentation d'un parti politique

Le Tableau XXIII (à l'annexe 4) montre que parmi les personnes inscrites auprès d'un parti politique (N=867), 27,6 % (N=239) étaient des représentants/candidats d'un parti politique. Parmi ceux qui n'étaient pas des représentants locaux (N=628), seulement 9,2 % (N=58) voulaient devenir des représentants locaux. Parmi ceux-ci, 50 % (N=29) s'étaient inscrits pour devenir représentant local. Parmi les 29 personnes ne s'étant pas inscrites dans ce but, les raisons les plus fréquemment invoquées étaient qu'elles ne répondaient pas aux critères et qu'elles ne satisferaient peut-être pas les demandes des électeurs. Seule une vue d'ensemble des motifs de la non-inscription a été donnée car le nombre de personnes (N=29) répondant à cette question était trop faible pour ventiler les données de façon significative.

Le Tableau XXIV (à l'annexe 4) montre que parmi les personnes inscrites auprès d'un parti politique, la proportion de représentants locaux ou de candidats d'un parti politique était similaire pour chaque situation de handicap. La proportion de membres d'une association économique était également à peu près la même pour chaque situation de handicap (Tableau XXVIII – voir l'annexe 4).

Le Tableau XXV (à l'annexe 4) montre que parmi les personnes adhérant à un parti politique, la proportion de représentants locaux ou de candidats d'un parti politique était similaire selon les groupes d'âge.

Le Tableau XXVI (à l'annexe 4) montre que parmi les personnes adhérant à un parti politique, la proportion de représentants locaux ou de candidats de parti politique

variait de 32,6 % à Yaoundé à 17,1 % à Mbalmayo. Le nombre de personnes souhaitant devenir représentant local était très faible par ville. Par conséquent, les résultats pour cette catégorie au sein de ces sous-groupes ne sont pas présentés.

Participation politique communautaire : participation aux séances du conseil municipal et des associations économiques

Le Tableau XXVII (à l'annexe 4) montre que 30,4 % de tous les participants avaient déjà participé à ou observé une réunion de comité municipal ou religieux. Ce chiffre était plus faible chez les femmes (27,3 %) que chez les hommes (34,6 %). Parmi les 239 personnes qui étaient des représentants locaux ou des candidats, 53,1 % avaient assisté aux séances du conseil municipal. Les raisons de la non-participation les plus fréquemment invoquées étaient « autre » (38,4 %), le manque d'information nécessaire (31,3 %) et le fait de ne pas se considérer admissible (15,2 %). Compte tenu du petit nombre de représentants/candidats locaux, les réponses à la question sur la participation aux séances du conseil municipal n'ont pas été ventilées davantage. Dans l'ensemble, 36,4 % des participants étaient membres d'une association économique, sans différence significative entre les hommes et les femmes.

Le Tableau XXVIII (à l'annexe 4) montre que les proportions de personnes ayant déjà participé ou observé une réunion de comité municipal ou religieux étaient similaires d'une situation de handicap à l'autre. De même, aucune différence significative n'a été observée entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées en termes d'appartenance à une association économique.

Le Tableau XXIX (à l'annexe 4) montre qu'une proportion plus faible de jeunes (24,6 %) que d'adultes âgés de 36 ans et plus (38,3 %) avait déjà participé à/observé une réunion d'un comité municipal ou religieux. De même, une proportion plus faible de jeunes (31 %) faisait partie d'une association économique, comparativement aux adultes âgés de 36 ans et plus (43,8 %).

Le Tableau XXX (à l'annexe 4) montre que la proportion de participants ayant participé à ou observé une réunion d'un comité municipal ou religieux allait de 24,0 % à Maroua à 34,2 % à Yaoundé. La proportion de membres d'une association

économique était plus faible à Maroua (24,1 %) qu'à Yaoundé (42,6 %) et Mbalmayo (45,7 %).

Participation politique : comparaisons entre personnes handicapées et non handicapées

Dans cette section, nous présentons les résultats des modèles de régression logistique multivariés utilisés pour comparer la participation politique chez les personnes handicapées et non handicapées. Ceux-ci sont à l'origine de facteurs de confusion susceptibles d'influencer la relation entre le handicap et les variables de participation politique. Les facteurs de confusion pris en compte étaient l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et l'emplacement géographique de l'étude. Les résultats sont présentés selon les rapports de cotes et intervalles de confiance à 95 %.

Le Tableau XI montre qu'après ajustement en fonction de l'âge, du sexe, du lieu et du niveau d'instruction, les personnes handicapées étaient moins susceptibles d'avoir l'un des documents nécessaires pour une pleine participation aux processus politiques : acte de naissance (RC=0,61, IC à 95 % = [0,44-0,85]), carte d'identité nationale (0,47 [0,32-0,69]), inscription sur les listes électorales (0,51 [0,34-0,77]) ou carte d'électeur valide (0,58 [0,42-0,80]). Cela signifie que, par rapport aux personnes non handicapées, les personnes handicapées étaient environ 1,6 fois plus susceptibles de ne pas avoir d'acte de naissance, 2,1 fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'identité, 1,9 fois plus susceptibles de ne pas être inscrites pour voter et 1,7 fois plus susceptibles de ne pas avoir de carte d'électeur valide.

En outre, les résultats ont montré que, malgré la diminution de la probabilité de possession d'un acte de naissance avec l'âge, la probabilité de possession d'un des autres documents augmentait avec l'âge. Les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de posséder les documents nécessaires. Les habitants de Mbalmayo et de Yaoundé étaient plus susceptibles d'avoir un acte de naissance que les habitants de Maroua, ce qui était également le cas pour la carte d'identité nationale. Cependant, les habitants de Mbalmayo et de Yaoundé étaient moins susceptibles d'être inscrits sur les listes électorales et d'avoir une carte d'électeur valide que ceux de Maroua. Enfin, la probabilité de possession d'un acte de naissance ou d'une carte d'identité nationale augmentaient avec le niveau

d'instruction, tandis que la probabilité de l'inscription sur les listes électorales ou de détention d'une carte d'électeur valide était plus élevée pour tous ceux ayant reçu une éducation formelle que pour ceux qui n'étaient jamais allés à l'école.

Tableau XI : Comparaison entre personnes handicapées et non handicapées en ce qui concerne la possession de documents clés. Les données sont des rapports de cotes (IC à 95 %) provenant de modèles de régression logistique multivariés.

	Acte de naissance	Carte d'identité nationale	Inscription sur les listes électorales	Carte d'électeur valide
Personnes handicapées (par rapport à celles sans handicap)	0,61 [0,44-0,85]	0,47 [0,32-0,69]	0,51 [0,34-0,77]	0,58 [0,42-0,80]
Âge (années)	0,98 [0,97-0,99]	1,05 [1,04-1,06]	1,08 [1,07-1,09]	1,08 [1,07-1,09]
Femmes (par rapport aux hommes)	0,72 [0,55-0,93]	0,65 [0,51-0,83]	0,62 [0,53-0,73]	0,59 [0,51-0,68]
Ville (par rapport à Maroua)				
Mbalmayo	3,21 [1,86-5,55]	1,22 [0,75-1,99]	0,53 [0,37-0,78]	0,71 [0,50-1,00]
Yaoundé	5,51 [3,52-8,62]	2,05 [1,39-3,02]	0,48 [0,36-0,65]	0,51 [0,38-0,68]
Éducation (par rapport aux personnes n'étant jamais allé à l'école)				
Primaire	2,63 [1,94-3,56]	1,39 [1,03-1,88]	1,35 [0,97-1,87]	1,28 [0,95-1,71]
Secondaire	7,59 [4,94-11,65]	1,83 [1,28-2,62]	1,23 [0,90-1,68]	1,26 [0,95-1,69]
Université/autre	15,75 [7,49-33,13]	8.83 [4,81-16,22]	1,57 [1,10-2,23]	1,57 [1,13-2,18]

Le Tableau XII montre qu'après ajustement en fonction de l'âge, du sexe, du lieu et du niveau d'instruction, les personnes handicapées étaient moins susceptibles de voter (0,65 [0,43-0,96]) ou d'être membre d'une association économique (0,62 [0,47-0,81]). Cela signifie que, par rapport aux personnes non handicapées, les personnes handicapées étaient environ 1,5 fois plus susceptibles de ne jamais avoir voté et 1,6 fois plus susceptibles de ne pas être membres d'une association économique. Nous n'avons pas trouvé de différences statistiquement significatives entre les participants avec ou sans handicap en termes de participation au débat politique, d'adhésion à un parti politique ou de participation à un comité municipal ou religieux.

En outre, les résultats montrent que les personnes âgées étaient plus susceptibles de participer au débat politique, d'avoir voté précédemment, d'adhérer à un parti politique, d'avoir participé ou observé des réunions de comité municipal ou religieux ou d'être membres d'une association économique. Les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de participer au débat politique, d'avoir voté par le passé, d'être membres d'un parti politique ou d'avoir participé à/observé un comité municipal/religieux. Les habitants de Mbalmayo étaient moins susceptibles de participer au débat politique que ceux de Maroua. Les participants de Mbalmayo et ceux de Yaoundé étaient moins susceptibles d'avoir déjà voté que ceux de Maroua. Inversement, ils étaient plus susceptibles d'être membres d'une association économique que les participants à Maroua. Enfin, ceux ayant reçu une éducation formelle par rapport à ceux qui n'étaient jamais allés à l'école étaient plus susceptibles de participer au dialogue politique, d'avoir voté précédemment, d'être membre d'un parti politique, d'avoir participé à/observé une réunion de comité municipal ou religieux ou d'être membre d'une association économique.

Tableau XII : Comparaison entre les personnes handicapées et non handicapées en ce qui concerne l'engagement politique. Les données sont des rapports de cotes (IC à 95 %) provenant de modèles de régression logistique multivariés

	Participation au débat politique	A déjà voté	Membre d'un parti politique	Participation à/observation du comité de développement local/religieux	Membre d'une association économique
Personnes handicapées (par rapport à celles sans handicap)	0,81 [0,61-1,06]	0,65 [0,43-0,96]	1,04 [0,77-1,42]	0,84 [0,66-1,06]	0,62 [0,47-0,81]
Âge (années)	1,02 [1,01-1,02]	1,12 [1,11-1,14]	1,04 [1,04-1,05]	1,03 [1,03-1,04]	1,02 [1,02-1,03]
Femmes (par rapport aux hommes)	0,51 [0,44-0,60]	0,58 [0,49-0,68]	0,67 [0,57-0,79]	0,75 [0,64-0,87]	1,00 [0,87-1,16]

Ville (par rapport à Maroua)					
Mbalmayo	0,47 [0,27-0,83]	0,57 [0,36-0,88]	1,31 [0,63-2,69]	1,11 [0,68-1,80]	2,13 [1,41-3,23]
Yaoundé	0,93 [0,60-1,46]	0,56 [0,41-0,76]	0,84 [0,51-1,38]	1,31 [0,93-1,84]	1,95 [1,41-2,69]
Éducation (par rapport aux personnes n'étant jamais allé à l'école)					
Primaire	1,40 [1,02-1,92]	1,33 [0,97-1,84]	3,03 [2,13-4,30]	1,30 [0,92-1.83]	2,16 [1,68-2,79]
Secondaire	1,98 [1,41-2,80]	1,18 [0,86-1,62]	3,60 [2,50-5,19]	2,00 [1,40-2,85]	2,34 [1,78-3,09]
Université/autre	3,51 [2,31-5,32]	1,36 [0,95-1,96]	2,87 [1,91-4,32]	2,13 [1.41-3.21]	2,18 [1,55-3,08]

Carte d'invalidité et adhésion à une OPH

La question « Avez-vous un handicap ? » fut posée directement aux participants. Le Tableau XII montre que 5,6 % des participants de l'échantillon ont répondu « oui » à cette question directe. Notamment, parmi ceux s'étant identifiés comme « handicapés » à l'aide de la brève série de questions du Groupe de Washington, seulement 31,0 % ont répondu « oui » à la question directe sur le handicap. Inversement, 2,8 % des participants n'étant pas identifiés comme handicapés selon le questionnaire court du Groupe de Washington ont répondu « oui » à cette question directe sur le handicap.

Tableau XIII : Tableau croisé des réponses à la question « Avez-vous un handicap » et de la situation de handicap telle qu'identifiée par le questionnaire court du Groupe de Washington

	Globalement			Handicapé (Groupe de Washington)			Sans handicap (Groupe de Washington)		
« Avez-vous un handicap ? »	N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %	N	%	IC à 95 %
Oui	239	5,6	[4,7-6,6]	130	31,0	[25,5-37,1]	109	2,8	[2,2-3,5]
Non	4 056	94,4	[93,4-95,3]	289	69,0	[62,9-74,5]	3 767	97,2	[96,5-97,8]

Parmi les 239 personnes ayant répondu « oui » à la question directe « Avez-vous un handicap », seulement 13,9 % (N=33) avaient une carte d'invalidité et 2,9 % (N=7) étaient membres d'une OPH. En raison du nombre peu élevé, les données n'ont pas été désagrégées car cela n'aurait pas produit d'informations significatives.

Explorer l'intersectionnalité au niveau de la participation politique

Tel que décrit dans la section sur la méthodologie, nous avons cherché à savoir si les relations entre le handicap et la participation politique différaient en fonction du sexe ou de l'âge.

Les résultats des tests d'interaction présentés dans le Tableau XXXI (à l'annexe 4) suggèrent que la relation entre le handicap et la possession des documents nécessaires est similaire pour les hommes et les femmes. En d'autres termes, on

s'attendrait à des différences similaires pour la possession de documents chez les hommes avec et handicap, et chez les femmes avec et sans handicap

D'autre part, les résultats suggèrent que la relation entre le handicap et la possession d'une carte d'identité diffère chez les jeunes et les personnes plus âgées, alors qu'elle est similaire pour d'autres documents. Les résultats au sein du groupe suggèrent que l'ampleur de l'écart entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées pourrait être plus importante chez les adultes plus âgés que chez les jeunes (RC=0,44 [0,28-0,70] chez les adultes plus âgées contre 0,71 [0,43, 1,18]) chez les jeunes).

Le Tableau XXXII (à l'annexe 4) indique que la relation entre le handicap et l'engagement politique est similaire chez les jeunes et les personnes plus âgées, ainsi que chez les hommes et les femmes. Une exception concerne la participation aux réunions de comités municipaux ou religieux, où le terme d'interaction significative suggérait une différence entre les hommes et les femmes. Les résultats au sein du groupe suggèrent que les femmes handicapées sont moins susceptibles que les femmes non handicapées de participer à/d'observer les comités municipaux ou religieux (RC=0,52, [0,34-0,79]), tandis que les hommes avec et sans handicap ont des niveaux de participation similaires à ces réunions (RC=1,12 [0,75-1,67]).

Écarts entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées : résultats finaux comparés aux données de référence

Nous avons examiné de façon informelle les écarts entre les personnes avec et sans handicap observés au départ pour savoir s'ils avaient changé à la fin en comparant les résultats des modèles de régression logistique multivariés dans les deux études. Nous avons effectué les ajustements nécessaires en fonction de l'âge, du lieu, de l'éducation[1] et du sexe, pour les mesures communes de participation politique.

[1] Notez que l'éducation a été codée d'une manière légèrement différente dans l'étude finale et l'étude de référence, comme indiqué dans le Tableau XXXIII

Nous n'avons comparé les résultats que pour les lieux communs à l'étude finale et à l'étude de référence (c'est-à-dire Maroua, Mbalmayo et Yaoundé). La Figure 5 montre aucun changement significatif à la fin de l'étude par rapport aux données de référence en termes d'écart de participation politique entre les personnes avec et sans handicap. Les résultats complets du modèle pour le sous-ensemble de données de l'étude de référence relatif au graphique sont présentés au Tableau XXXIII (à l'annexe 4), tandis que les résultats finaux sont affichés dans Tableau XI et au Tableau XII.

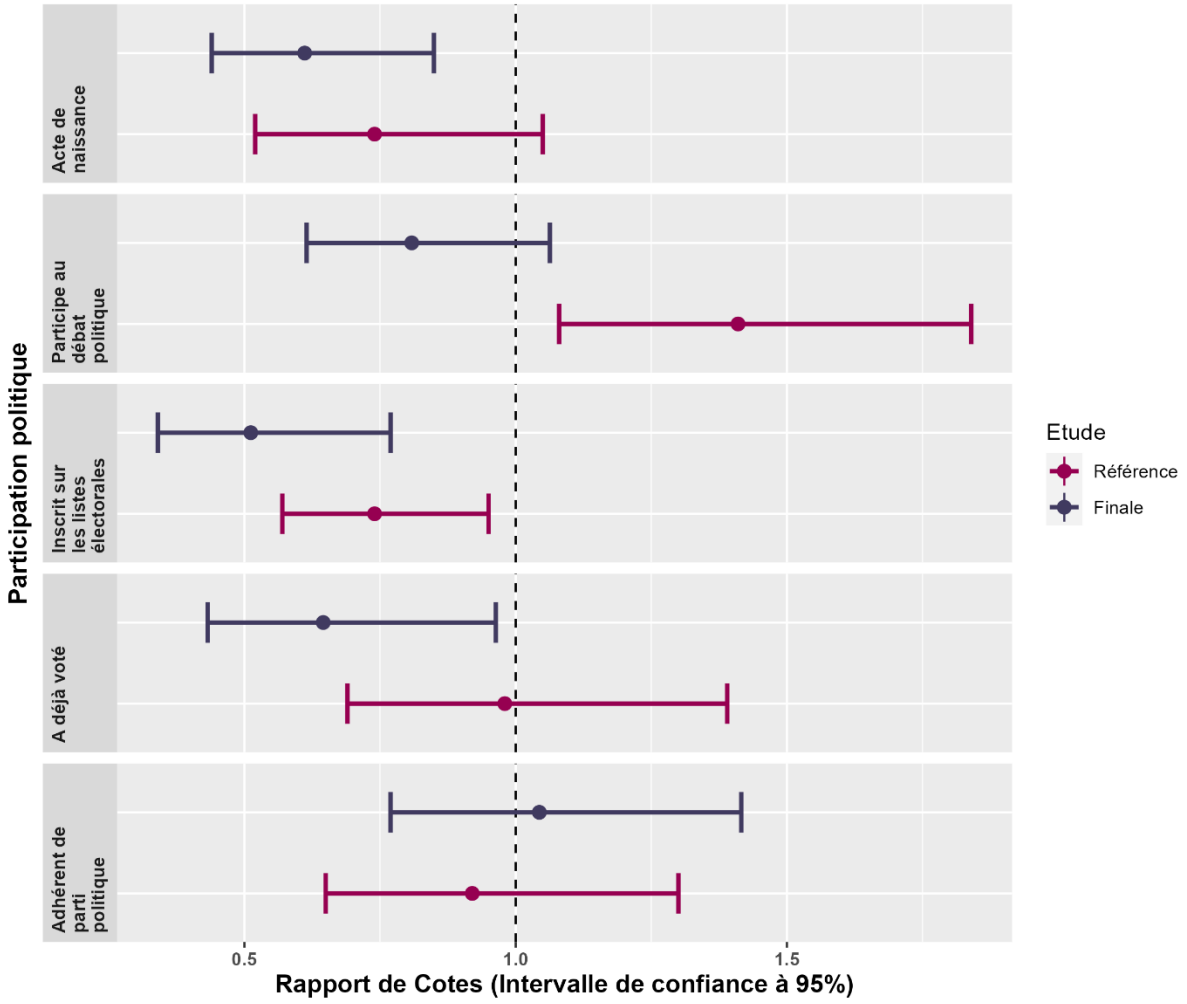

Écarts entre les personnes handicapées et non handicapées au départ

.

Figure 5 : Relations initiales et finales entre le handicap et les résultats de participation politique – placette des RC à partir de modèles de régression logistique multivariés

Discussion

Cette étude visait à mesurer le niveau de participation politique des personnes handicapées et non handicapées dans trois villes de deux régions du Cameroun : Yaoundé et Mbalmayo dans la région du Centre, et Maroua dans la région de l'Extrême-Nord. Pour mesurer la participation politique, nous avons considéré la possession de documents administratifs (acte de naissance, carte d'identité et carte d'électeur), permettant à une personne d'être reconnue comme électeur, ainsi que des actions couvrant le vote aux élections et l'adhésion à un parti politique ou à la participation une réunion du conseil municipal.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que la plupart des participants possèdent les documents nécessaires à l'engagement politique (acte de naissance et carte d'identité). Une minorité de taille est impliquée auprès des partis politiques et participe aux séances des conseils municipaux.

La prévalence estimée du handicap dans l'échantillon (adultes âgés de 20 ans et plus) était de 9,8 %, ce qui cadre avec les résultats d'autres études utilisant les questions du Groupe de Washington pour mesurer le handicap [26]. Cette prévalence est légèrement inférieure à l'estimation la plus récente réalisée au Cameroun par Sightsavers en utilisant la série courte de question du Groupe de Washington [16]. Elle est également inférieure à la prévalence rapportée par la *World Population Review* pour le Cameroun [27]. Comme anticipé, et comme confirmé par d'autres études, la prévalence du handicap était légèrement plus élevée chez les femmes ; elle était également fortement associée à l'âge. Cela a également été observé dans l'étude de référence [16].

En outre, la prévalence du handicap variait selon les régions, la prévalence étant beaucoup plus élevée dans la région du Centre que dans la région du Grand Nord. Plus de personnes handicapées n'étaient jamais allées à l'école que de personnes non handicapées. Des résultats similaires sont rapportés par l'UNESCO [27].

Une proportion plus élevée de personnes handicapées a déclaré avoir les documents nécessaires pour participer à la vie politique que de personnes non handicapées. Cependant, ces différences étaient en grande partie attribuables à des variables confusionnelles telles que l'âge, l'éducation, le sexe et le lieu de résidence.

En effet, les personnes handicapées sont plus âgées et certaines études ont montré que les personnes âgées sont plus actives politiquement [28]. Lorsque les résultats ont été ajustés en fonction de l'âge, du sexe, de l'éducation et du lieu d'étude, les personnes handicapées étaient moins susceptibles d'avoir les documents nécessaires pour participer à la vie politique (certificat de naissance, carte d'identité, inscription pour voter). Notre étude de référence au Cameroun a montré que, compte tenu des mêmes facteurs de confusion, les personnes handicapées étaient significativement moins susceptibles d'avoir un acte de naissance et d'être inscrites sur les listes électorales [16]. Au Népal, les résultats d'une étude sur la participation politique ont également souligné qu'aux dernières élections de 2017, les personnes handicapées étaient très susceptibles d'être exclues des listes électorales en raison de l'absence d'un certificat de citoyenneté qui est le document préalable à l'engagement politique

Nos résultats montrent qu'une plus faible proportion de jeunes (<35 ans) a déclaré avoir voté par le passé. Selon Norris et coll. (2002), l'âge est l'un des facteurs démographiques importants qui influent sur la participation électorale. Il signale que les jeunes ayant le droit de voter manifestent généralement peu d'intérêt pour les élections [29]. En Afrique, les données de l'Afrobaromètre sur la participation politique des jeunes soulignent que les jeunes ont tendance à moins voter et exprimer une appartenance politique, ce qui rejoint les constatations d'autres études sur les jeunes dans d'autres régions du monde [30]. Il est également important de souligner que, par définition, les personnes plus âgées auront eu plus de possibilités de voter parce qu'elles auront été en âge de voter pendant plus longtemps.

Nos résultats montrent également que les participants ayant un niveau d'éducation supérieur étaient plus susceptibles d'avoir un acte de naissance, une carte d'identité nationale, une carte d'électeur valide ou d'être inscrits sur les listes électorales que ceux qui n'étaient jamais allés à l'école. En outre, les participants ayant un niveau d'éducation supérieur étaient plus susceptibles de participer au débat politique, d'avoir voté auparavant et d'adhérer à un parti politique. De même, au Népal, l'absence de documents administratifs et la faible participation des personnes handicapées à la vie politique ont été attribuées à des niveaux d'éducation plus faibles dans ce groupe, car les personnes handicapées étaient plus susceptibles d'être déscolarisées ou d'avoir arrêté l'école prématurément [31]. La littérature sur les

obstacles à la participation politique des personnes handicapées provenant d'autres milieux montre également qu'un faible niveau d'éducation constitue un obstacle à la pleine participation ([32, 33]). Les personnes plus instruites peuvent être davantage capables de traiter des informations politiques complexes ; elles sont également plus susceptibles de savoir où et comment obtenir les documents nécessaires et, par la suite, de remplir les conditions requises pour s'engager politiquement. Notre étude montre que le faible niveau d'éducation des personnes handicapées était lié au manque de documents clés et, par conséquent, influait sur la capacité des gens à voter.

Enfin, nos résultats ont montré que dans de nombreux domaines de la participation politique, il y avait un écart entre les sexes, les femmes étant moins susceptibles de participer. Étant donné que les associations entre le handicap et la participation politique et la possession de documents clés étaient généralement les mêmes pour les hommes et les femmes, il est important d'examiner les résultats d'un point de vue intersectionnel : les femmes handicapées sont susceptibles de faire face à la fois à des obstacles liés au handicap et à des obstacles liés au genre.

Bien que de nombreuses activités (sensibilisation, formation, soutien financier et plaidoyer) aient été mises en œuvre par programme avec les principales parties prenantes tant au niveau national qu'au niveau communautaire, l'enquête finale n'a montré aucun changement dans la réduction des écarts entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées en ce qui concerne la participation politique, lorsque ces écarts existaient. Ces résultats peuvent être dus à l'échelle limitée des interventions ciblant un nombre relativement faible de personnes handicapées ou aux facteurs contextuels complexes qui ont miné l'impact des interventions prévues. Par exemple, l'instabilité politique dans certaines zones du projet a obligé le projet à changer de lieu d'intervention. La pandémie de COVID-19 a également affecté la mise en œuvre du projet, ainsi que le calendrier électoral et la participation dans de nombreux pays [[34]].

Une autre limite à la comparabilité des études initiales et finales était l'utilisation d'échantillons qui avaient des caractéristiques légèrement différentes et étaient recrutés à des endroits légèrement différents en raison de la situation sécuritaire.

En conclusion, les résultats de cette étude finale réitèrent la présence d'inégalités dans la participation politique entre les personnes handicapées et non handicapées. Ces inégalités sont un grave problème au Cameroun. Elles doivent être abordées au moyen de politiques et d'interventions plus inclusives, et plus particulièrement par un meilleur accès des personnes handicapées aux documents administratifs essentiels et à des processus électoraux plus inclusifs. Les recherches futures devraient viser à mieux comprendre l'intersectionnalité du handicap avec d'autres caractéristiques qui constituent un désavantage, ainsi que l'impact d'interventions spécifiques tenant compte du handicap.

Références

[1] Fiszbein, A. (1997). 'The emergence of local capacity: Lessons from Colombia'. Dans *World Development,* 25(7), 1029-43

[2] Assemblée générale des Nations Unies (1966). *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (entré en vigueur en 1976). Dans Nations Unies, Recueil des Traités, 999 : 171.

[3] Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2014). *Facteurs qui empêchent la participation à la vie politique dans des conditions d'égalité et mesures permettant de surmonter ces obstacles : rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*, A/HRC/27/29. Extrait de : https://www.ohchr.org/sites/default/files/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/Documents/A_HRC_27_29_FRE.doc [consulté le 28 août 2022]

[4] Assemblée générale des Nations Unies (2007), *Convention relative aux droits des personnes handicapées : résolution/adoptée par l'Assemblée générale, 24 janvier 2007*, A/RES/61/106. Extrait de : https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/optional-protocol-convention-rights-persons-disabilities [consulté le 28 août 2022]

[5] Organisation mondiale de la Santé (2002). *Vers un langage commun pour le fonctionnement, le handicap et la santé : CIF*. OMS, Genève

[6] Institut National de la Statistique (2015). *Annuaire Statistique du Cameroun*, édition 2015. Organisation Institutionnelle, Administrative et Judiciaire du Cameroun, Yaoundé

[7] Yombi GY, Chouaïbou M, Agoume LY. (2019) « Communautés territoriales décentralisées et mise en œuvre des politiques publiques : le cas du Cameroun ». Dans Açıkgöz, B. (Ed) (2019). *Public Economics and Finance*. InTeach Open, Londres. Ch. 4

[8] Cheka C. (2007). « The state of the process of decentralisation in Cameroon ». Dans *Africa Development.* 32(2), 181-196

[9] Numvi Gwaibi W. (2015). *Decentralisation and community participation: local development and municipal politics in Cameroon*. Université de Pretoria, Pretoria

[10] Amougou GM.l (2018). *Une esquisse sociohistorique de la lente émergence du citoyen-souverain au Cameroun*. Espaces Temp. Extrait de : https://www.espacestemps.net/en/articles/une-esquisse-sociohistorique-de-la-lente-emergence-du-citoyen-souverain-au-cameroun/ [consulté le 22 août 2022]

[11] République du Cameroun (2018). *Décret n° 2018/6233 /pm du 26 juil 2018 fixant les modalités d'application de la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées*. Extrait de : https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/d%C3%A9cret-n%C2%B0-20186233-pm-du-26-jul-2018-fixant-les-modalit%C3%A9s-dapplication-de-la-loi-n%C2%B0-2010002 [consulté le 22 août 2022]

[12] Assemblée générale des Nations Unies (2015). Objectifs de développement durable (ODD) : Transformer notre monde. UNGASS Extrait de : https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300 [consulté le 22 août 2022]

[13] Virendrakumar B, Jolley E, Badu E, Schmidt E. (2018) « Disability inclusive elections in Africa : a systematic review of published and unpublished literature ». Dans Disability & Society. 33(4). 509-38

[14] Banque mondiale (2022). *Données démographiques du Cameroun 2022.* World Bank, Washington DC. Extrait de : https://data.worldbank.org/country/cameroon [consulté le 22 août 2022]

[15] Institut National de la Statistique (INS), ICF (2018). E*nquête Démographique et de Santé du Cameroun*. INS, Yaoundé, Cameroun et ICF, Rockville, Maryland, États-Unis

[16] Sightsavers (2020). *Political participation in West Africa: The effective participation of men and women with disabilities in political life.* Extrait de : https://research.sightsavers.org/project/political-participation-in-west-africa-the-effective-participation-of-men-and-women-with-disabilities-in-political-life-cameroon-baseline-study/ [consulté le 22 août 2022]

[17] Opoku, M., Mprah, W., McKenzie, J., Nsaidzedze, S. and Badu, E. (2016). « Lives of persons with disabilities in Cameroon after CRPD: Voices of persons with disabilities in the Buea Municipality in Cameroon ». Dans *International Journal on Disability and Human Development*. 2016 ; 16(1)

[18] Jolley, E., Lynch, P., Virendrakumar, B.Rowe, S. and Schmidt, E. (2018). « Education and social inclusion of people with disabilities in five countries in West Africa: a literature review ». Dans *Disability and Rehabilitation*. 40(22) 2704-12

[19] République du Cameroun. (2021). *Décret n° 2021/751 du 28 décembre 2021 portant ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées Cameroun*. Présidence de la République, Cameroun. Extrait de : https://www.prc.cm/en/news/the-acts/decrees/5585-decree-no-2021-751-of-28-december-2021-to-ratify-the-united-nations-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities [consulté le 22 août 2022]

[20] République du Cameroun. (2019). *Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant création du code général des collectivités territoriales.* Présidence de la République, Cameroun. Extrait de : https://cameroonhighcommission.co.uk/wp-content/uploads/2021/08/law_no_2019_024_24122019.pdf [consulté le 22 août 2022].

[21] Washington Group on Disability Statistics. (2020). *Les séries de questions du Groupe de Washington*. Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, Hyattsville. Extrait de : https://www.washingtongroup-disability.com/question-sets/ [consulté le 22 août 2022]

[22] Groce, N., Mont, D. (2017). « Counting disability : emerging consensus on the Washington Group questionnaire ». *The Lancet Global Health*. 5(7): e649-e50.

[23] Equity Tool. (2015). *Cameroun Equity Tool* Extrait de : https://www.equitytool.org/cameroon/ [consulté le 22 août 2022]

[24] Howe, LD., Hargreaves, JR., Ploubidis, GB., De Stavola, BL., Huttly, SR. (2011). « Subjective measures of socio-economic position and the wealth index : a comparative analysis ». Dans *Health policy and planning*. 26(3). 223-32

[25] Lumley T. (2020). *Analysis of Complex Survey Samples, R package version 4.0*. Université d'Auckland, Auckland. Extrait de : https://CRAN.R-project.org/package=survey [consulté le 22 août 2022]

[26] Mactaggart, I., Kuper, H., Murthy, G. V. S., Oye, J., Polack, S.. « Measuring Disability in Population Based Surveys : The Interrelationhip between Clinical Impairments and Reported Functional Limitations in Cameroon and India ». Dans *PLOS ONE*, 2016. **11** (10):e0164470.

[27] Ndille, R. (2021). « Disability and Education in Cameroon : A Living Theory Perspective and Its Implications ». Ndlovu, S. and Nyoni, P. (Eds) (2021). *Social, Educational, and Cultural Perspectives of Disabilities in the Global South*. IGI Global, Hershey, Pennsylvanie. 163-79.

[28] Nygård, M. and Jakobsson, G. (2013). « Senior citizens and political participation – evidence from a Finnish regional study ». Dans *Ageing & Society*. 33(1) : 159-80

[29] Norris, P. (2002). *Democratic Phoenix : Reinventing Political Activism*. Cambridge University Press, Cambridge.

[30] Resnick, D. and Casale, D. (2011). *The Political Participation of Africa's Youth: Turnout, Partisanship, and Protest. WIDER Working Paper 2011/056*. Helsinki : UNU-WIDER

[31] United States Agency for International Development (USAID) et The International Foundation for Electoral Systems (IFES) (2018). « Access of persons with disabilities in Nepal's electoral process ». IFES, Népal

[32] Guzmán Rincón, AM, Caballero Pérez, A. (2021) « Participation of Persons with Disabilities in Political Life. A Content Analysis of Recent Literature (1997-2019) ». Dans *Estudios Políticos*. 61. 154-77'

[33] Schur, L., Adya, M. et Ameri, M. (2015). « Accessible democracy: reducing voting obstacles for people with disabilities ». Dans *Election Law Journal*. 14(1) : 60-5

[34] International Foundation for Electoral Systems (2021). *Ensuring Inclusion and Meaningful Political Participation in the Pacific During COVID-19.* IFES, Arlington VA. Extrait de : https://www.ifes.org/news/ensuring-inclusion-and-meaningful-political-participation-pacific-during-covid-19 [consulté le 22 août 2022]

Annexes

Annexe 1 : Série abrégée de questions du Groupe de Washington

« Les questions suivantes portent sur les difficultés que vous pouvez éprouver en faisant certaines activités, du fait d'un PROBLÈME DE SANTÉ. »

Vue

1. [Avez-vous/a-t-il/elle] des problèmes de vue, [même avec [vos/ses] lunettes] ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je ne vois rien du tout.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Audition

2. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à entendre, [même avec une ou des prothèse(s) auditive(s)] ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je n'entends rien du tout.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Mobilité

3. Éprouvez-vous des difficultés à marcher ou à monter les escaliers ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je suis incapable de le faire.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Cognition

4. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à [vous/ se] rappeler certaines choses ou à [vous/ se] concentrer ?

a. Pas du tout.
b. Un peu.
c. Beaucoup.
d. Je ne peux pas me concentrer ou me rappeler du tout.
e. Refuse de répondre
f. Ne sait pas

Soins de soi

5. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à prendre soin [de vous/de lui/d'elle], à [vous/se] laver ou à [vous/s'] habiller, par exemple ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je suis incapable de le faire.
    e. Refuse de répondre
    f. Ne sait pas

Communication

6. [Éprouvez-vous/éprouve-t-il/elle] des difficultés à communiquer dans [votre/sa] langue habituelle, à comprendre les autres ou à [vous/se] faire comprendre, par exemple ?
    a. Pas du tout.
    b. Un peu.
    c. Beaucoup.
    d. Je suis incapable de le faire.
    e. Refuse de répondre

Annexe 2 : Richesse des ménages, outil de mesure de l'équité au Cameroun

	Question	Option 1	Option 2	Option 3
	Votre foyer a-t-il...			
Q1	…un réfrigérateur ?	Oui	Non	
Q2	… un lecteur CD/DVD ?	Oui	Non	
Q3	... une télévision ?	Oui	Non	
Q4	... un ventilateur ?	Oui	Non	
Q5	Un membre de ce ménage a-t-il un compte bancaire ?	Oui	Non	
Q6	Quel genre de toilettes les membres de votre foyer utilisent-ils ?	Raccorde-ment à une fosse sceptique	Autre	
Q7	Quel type de combustible votre ménage utilise-t-il principalement pour la cuisson ?	Bois	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Autre
Q8	Quel est le matériau principal utilisé dans la construction des murs extérieurs de votre logement ?	Ciment	Autre	
Q9	Quel est le matériau principal du revêtement du sol de votre logement ?	Terre/sable/–fumier	Autre	

Annexe 3 : Questions sur l'échelle économique

« Imaginez dix marches. En bas, sur la première marche, se trouvent les plus pauvres, et sur la plus haute marche, la dixième, se trouvent les riches (montrez une image des marches). Sur quelle marche vous trouvez-vous aujourd'hui ? »

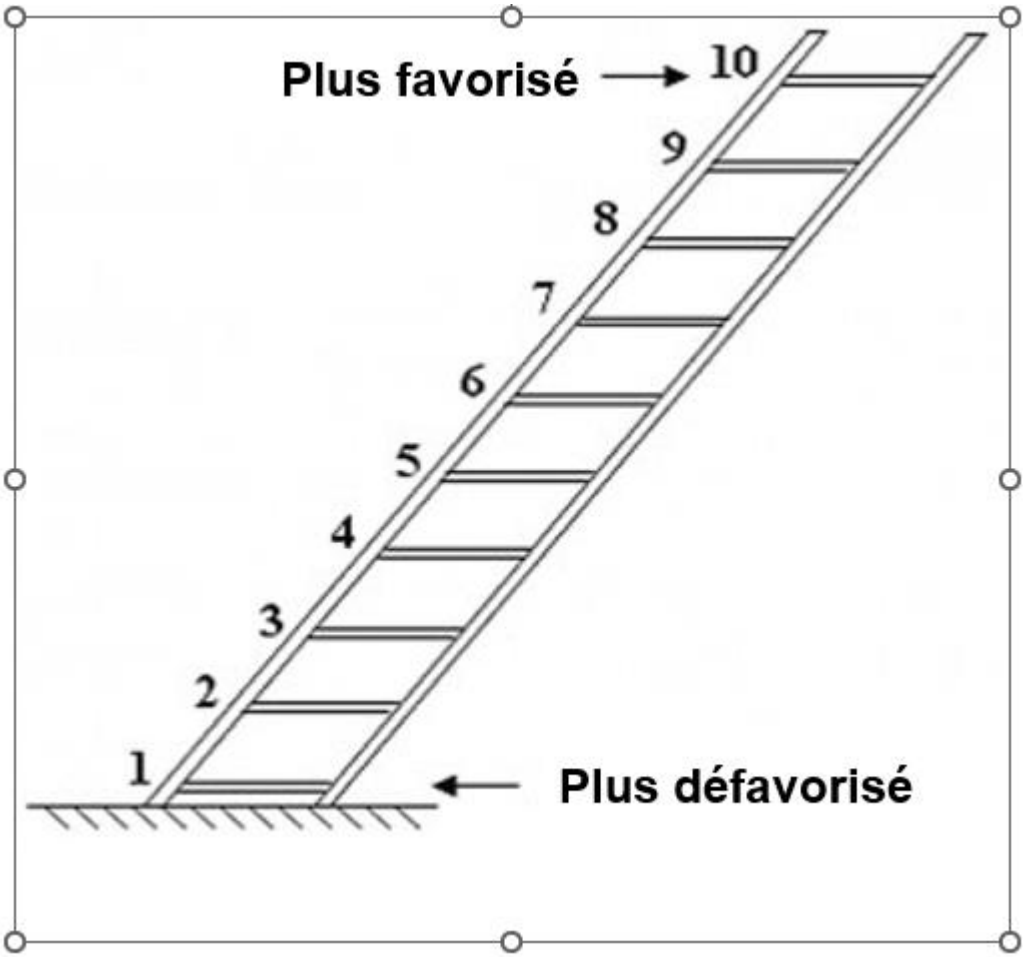

Annexe 4 : Résultats

Caractéristiques des participants, ventilées par ville

Le Tableau XIV montre les caractéristiques des participants dans toutes les villes. La répartition par âge et par sexe était semblable dans les trois localités. Cependant, il y avait une certaine variation au niveau d'autres caractéristiques. Les niveaux d'éducation à Maroua étaient nettement inférieurs à ceux des autres localités : la majorité des participants n'étaient jamais allés à l'école (32,6 %) ou s'étaient arrêtés à l'école primaire (36,1 %) contre 6,5 % et 20,4 % respectivement à Mbalmayo et 1,8 % et 17,0 % respectivement à Yaoundé. Une proportion plus élevée de participants avait fait des études universitaires à Yaoundé (28,3 %) contre 6,3 % et 13,3 % respectivement à Maroua et à Mbalmayo.

Une proportion plus élevée a signalé un mauvais état de santé à Mbalmayo (23,1 %) par rapport à Yaoundé (13,6 %) et Maroua (13,9 %).

En termes d'occupation, la proportion de ceux qui étudiaient ou qui suivaient une formation était plus élevée à Yaoundé (15,7 %) qu'à Maroua (9,4 %). À Mbalmayo, 13,0 % étudiaient ou suivaient une formation. La proportion de personnes travaillant dans l'agriculture ou la pêche était plus élevée à Mbalmayo (19,0 %) que dans les autres localités (7,2 % à Maroua et 3,4 % à Yaoundé). Enfin, une proportion beaucoup plus élevée de participants effectuait des tâches ménagères/avait des obligations familiales à Maroua (37,0 %) qu'à Mbalmayo (9,2 %) et à Yaoundé (12,1 %).

Il y avait également d'importantes différences dans la répartition des richesses, les participants à Yaoundé étant plus riches que la population urbaine au Cameroun tandis que ceux à Maroua étaient plus pauvres. Par exemple, seulement 19,8 % des participants se situaient dans les deux quintiles les plus riches à Maroua, contre 36,2 % à Mbalmayo et 57,9 % à Yaoundé.

Tableau XIV : Caractéristiques des participants ventilées par ville

		Maroua			Mbalmayo			Yaoundé		
Variable		**Médiane (**intervalle interquartile**)**			**Médiane (**intervalle interquartile**)**			**Médiane (**intervalle interquartile**)**		
Âge		33 (25-46)			33 (25-50)			32 (25-43)		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Niveau d'études atteint	Jamais scolarisé(e)	485	32,6	[27,8-37,7]	24	6,5	[2,7-15,0]	44	1,8	[1,3-2,5]
	Primaire	538	36,1	[31,7-40,7]	75	20,4	[17,3-23,8]	415	17,0	[15,1-19,1]
	Secondaire	373	25,0	[20,7-30,0]	220	59,8	[51,1-67,9]	1289	52,9	[50,6-55,1]
	Universitaire	94	6,3	[4,7-8,5]	49	13,3	[6,8-24,5]	690	28,3	[25,7-31,0]
	Autre	0	-	-	0	-	-	1	0,0	[0,0-0,3]
État de santé	Mauvais	207	13,9	[10,5-18,2]	85	23,1	[17,8-29,4]	330	13,6	[11,516,0]
	Raisonnable	1025	68,8	[62,9-74,2]	214	58,2	[49,4-66,5]	1709	70,3	[67,6-72,9]
	Excellent	258	17,3	[12,1-24,2]	69	18,8	[14,3-24,2]	391	16,1	[14,0-18,5]
Profession	Fait des études ou une formation	140	9,4	[7,1-12,4]	48	13,0	[9,2-18,1]	382	15,7	[13,9-17,7]
	Travaille dans l'agriculture ou la pêche	107	7,2	[4,7-10,9]	70	19,0	[8,6-36,9]	84	3,4	[2,5-4,7]

	Travaille dans un secteur autre que l'agriculture ou la pêche	265	17,8	[12,5-24,7]	115	31,3	[20,2-44,9]	556	22,8	[18,4-27,9]
	Cherche un emploi	40	2,7	[1,7- 4,3]	31	8,4	[5,7-12,2]	287	11,8	[9,9-13,9]
	Assume des responsabilités familiales ou domestiques	551	37,0	[32,9-41,3]	34	9,2	[7,5-11,4]	295	12,1	[10,3-14,2]
	Maladie, blessure ou handicap de longue durée	30	2,0	[1,5- 2,8]	16	4,4	[2,4-7,8]	23	0,9	0,6–1,6
	À la retraite	7	0,5	[0,2-1,0]	22	6,0	[3,4-10,4]	96	3,9	[3,1- 4,9]
	Autre	350	23,5	[17,5-30,9]	32	8,7	[5,3-13,9]	716	29,4	[23,7-35,7]
Sexe	Hommes	652	43,8	[40,3-47,3]	132	35,9	[30,5-41,6]	1 039	42,6	[40,2-45,0]
	Femmes	838	56,2	[52,7-59,7]	236	64,1	[584-695]	1 400	57,4	[550-598]
Outil d'équité : Quintile urbain	1er quintile	174	11,7	[7,1-18,5]	45	12,2	[5,1-26,4]	142	5,8	[3,9- 8,6]
	2e quintile	496	33,3	[26,0-41,5]	78	21,2	[13,5-31,6]	425	17,4	[14,7-20,6]
	3e quintile	524	35,2	[27,9-43,3]	112	30,4	[21,2-41,6]	460	18,9	[16,2-21,8]
	4e quintile	212	14,2	[10,6-18,9]	89	24,2	[16,0-34,8]	613	25,1	[22,8-27,6]
	5e quintile	84	5,6	[3,4- 9,2]	44	12,0	[4,7-27,2]	799	32,8	[28,2-37,7]

Domaines de difficultés fonctionnelles signalés

Parmi les six domaines fonctionnels utilisés pour déterminer la déficience dans le présent rapport, les difficultés fonctionnelles ont été le plus souvent signalées au niveau de la mobilité (4,5 %), de la vision (3,6 %) et de la cognition (2,7 %) (Figure 6). La prévalence de la difficulté dans chaque domaine était généralement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, bien que la différence ne soit statistiquement significative que pour la mobilité (5,7 % chez les femmes contre 2,9 % chez les hommes). Comme anticipé, la prévalence était plus élevée dans tous les domaines de difficulté chez les personnes de 36 ans et plus que chez les jeunes, les écarts les plus importants étant observés en matière de mobilité (1,5 % contre 8,6 %) et de vision (1,8 % contre 6,1 %). Aucune différence significative n'a été observée entre les villes.

Dans l'ensemble, 6,6 % des participants ont signalé une difficulté fonctionnelle dans un seul domaine et 3,2 % une difficulté fonctionnelle dans deux domaines ou plus.

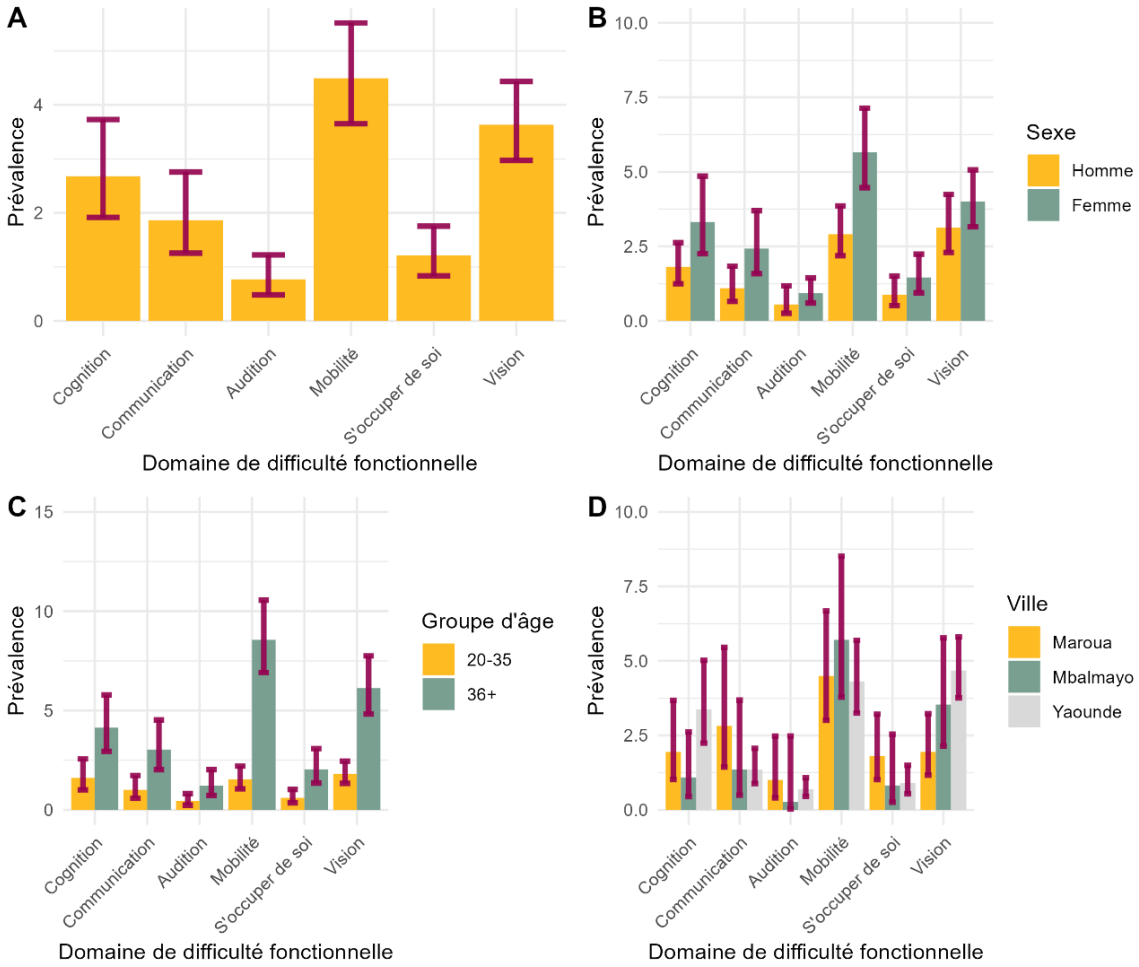

Figure 6 : Prévalence des domaines de difficultés fonctionnelles dans l'échantillon, globalement et ventilée par sexe, groupe d'âge, groupe d'âge et ville. Les barres d'erreur indiquent les intervalles associés de confiance à 95 %.

Sightsavers

Participation politique

Possession des documents nécessaires

Tableau XV : Possession des principaux documents nécessaires au vote, selon le groupe d'âge

		Jeunes (20-35 ans)			Adultes âgés de 36 ans et plus		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC à 95 %
Acte de naissance	Oui	2 239	90,1	[86,8-92,7]	1 410	77,9	[72,6-82,5]
	Non	245	9,9	[7,3-13,2]	400	22,1	[17,5-27,5]
Carte d'identité nationale	Oui	2 022	81,4	[78,4-84,0]	1 650	91,1	[88,6-93,0]
	Non	463	18,6	[16,0-21,6]	162	8,9	[7,0-11,4]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	974	39,4	[36,4-42,4]	1 413	78,4	[75,2-81,2]
	Non	1 500	60,6	[57,6-63,6]	390	21,6	[18,8-24,8]
Raisons de la non-inscription sur les listes électorales (N=1 890)	Ne pensait pas être éligible	86	5,7	[4,4-7,5]	1	0,3	[0,0- 1,9]
	Interdit par la communauté/famille	2	0,1	[0,0-0,5]	6	1,5	[0,7- 3,4]
	Manque d'information	195	13,0	[10,7-15,7]	50	12,8	[9,4-17,3]
	Manque de documents nécessaires	316	21,1	[16,9-26,0]	57	14,6	[10,3-20,3]
	Documentation nécessaire inaccessible	17	1,1	[0,6-2,3]	5	1,3	[0,5-3,1]
	Centre d'inscription inaccessible	11	0,7	[0,4-1,3]	6	1,5	[0,7-3,3]
	Manque d'intérêt	678	45,2	[41,2-49,3]	191	49,0	[43,6-54,3]
	Autre	195	13,0	[10,5-15,9]	74	19,0	[14,9-23,9]
Carte d'électeur valide	Oui	862	34,8	[31,9-37,9]	1 338	74,2	[70,8-77,3]
	Non	1 614	65,2	[62,1-68,1]	465	25,8	[22,7-29,2]

Tableau XVI : Possession des principaux documents nécessaires au vote, par ville

		Mbalmayo			Maroua			Yaoundé		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC à 95 %	N	%	IC 95 %
Acte de naissance	Oui	333	90,5	[83,0-94,9]	980	65,8	[61,1-70,2]	2 336	95,9	[94,5-96,9]
	Non	35	9,5	[5,1-17,0]	509	34,2	[29,8-38,9]	101	4,1	[3,1-5,5]
Carte d'identité nationale	Oui	310	84,2	[77,7-89,2]	1 152	77,3	[72,0-81,9]	2 210	90,6	[89,1-91,9]
	Non	58	15,8	[10,8-22,4]	338	22,7	[18,1-28,0]	229	9,4	[8,1-10,9]
Actuellement inscrit sur les listes électorales	Oui	198	54,0	[46,0-61,7]	969	65,2	[60,6-69,5]	1 220	50,3	[47,2-53,5]
	Non	169	46,0	[38,3- 54,0]	517	34,8	[30,5-39,4]	1 204	49,7	[46,6-52,8]
Raisons de la non-inscription sur les listes électorales (N=1 890)	Ne pensait pas être éligible	16	9,5	[6,1-14,4]	6	1,2	[0,5- 2,8]	65	5,4	[4,0-7,3]
	Interdit par la communauté/famille	0	-	-	5	1,0	[0,3- 2,8]	3	0,2	[0,1-0,8]
	Manque d'information	7	4,1	[2,1- 8,1]	91	17,6	[12,3-24,6]	147	12,2	[9,9-14,9]
	Manque de documents nécessaires	42	25	[14,6-39,0]	217	42,0	[32,7-51,9]	114	9,5	[7,5-12,0]
	Documentation nécessaire inaccessible	1	0,6	[0-1- 5-1]	13	2,5	[1,0- 6,4]	8	0,7	[0,3-1,3]
	Centre d'inscription inaccessible	3	1,8	[0,6- 5,3]	1	0,2	[0,0- 1,5]	13	1,1	[0,6-1,8]
	Manque d'intérêt	76	45	[34,5- 55,9]	173	33,5	[24,9-43,3]	620	51,5	[48,0-55,0]
	Autre	24	14	[9,4- 20,9]	11	2,1	[1,0-4,4]	234	19,4	[16,4-22,9]
Carte d'électeur valide	Oui	200	54,4	[47,2- 61,3]	889	59,7	[55,2-64,2]	1 111	45,9	[42,4-49,4]
	Non	168	45,7	[38,7- 52,8]	599	40,3	[35,8-44,8]	1 312	54,1	[50,7-57,6]

Participation politique : le vote

Tableau XVII : Participation aux élections passées, par groupe d'âge

		20-35 ans	36 ans et plus

		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
A déjà voté	Oui	915	37,0	[34,1-39,9]	1 525	84,6	[82,1-86,8]
	Non	1 561	63,0	[60,1-65,9]	278	15,4	[13,2-18,0]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé- l'année de la dernière élection (N=2 440)	Ne sait pas/Ne se souvient pas	20	2,2	[1,3-3,6]	58	3,8	[2,7-5,3]
	2020	446	48,7	[40,5-57,1]	853	55,9	[48,8-62,8]
	2018	395	43,2	[35,3-51,4]	513	33,6	[27,3-40,7]
	2013	14	1,5	[0,9-2,6]	15	1,0	[0,5-1,9]
	2011	36	3,9	[2,6-5,9]	51	3,3	[2,3-4,9]
	2007	1	0,1	[0,0-0,8]	3	0,2	[0,1-0,6]
	Avant 2014	3	0,3	[0,1-1,0]	32	2,1	[1,3-3,4]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé- type d'élection concernée (N=2 440)	Ne sait pas/Ne se souvient pas	19	2,1	[1,3-3,4]	49	3,2	[2,4-4,3]
	Présidentielles	285	31,1	[25,3-37,7]	411	27,0	[22,5-31,9]
	Municipales	588	64,3	[57,2-70,8]	999	65,5	[59,8-70,8]
	Parlementaires	4	0,4	[0,1-1,5]	9	0,6	[0,2-1,4]
	Régionales	1	0,1	[0,0-0,8]	3	0,2	[0,1-0,6]
	Primaires d'un parti	13	1,4	[0,7-2,9]	51	3,3	[1,8-6,2]
	Référendum	0	0	[0,0-0,0]	0	0	[0,0-0,0]
	Autre	5	0,5	[0,2-1,3]	3	0,2	[0,1-0,6]
Raisons de la non-participation au vote (N=1 839)	Ne pensait pas être éligible	93	6,0	[4,6-7,7]	0	0	-
	Interdit par la communauté/famille	4	0,3	[0,1-0,7]	3	1,1	[0,3-3,4]
	Manque d'information	167	10,7	[8,7-13,1]	25	9,0	[5,7-13,8]
	Manque de documents nécessaires	350	22,4	[18,3-27,2]	41	14,7	[10,1-21,1]
	Documentation nécessaire inaccessible	14	0,9	[0,3-2,4]	4	1,4	[0,5-3,8]
	Centre d'inscription inaccessible	11	0,7	[0,4-1,3]	5	1,8	[0,8-4,3]
	Manque d'intérêt	705	45,2	[41,3-49,1]	152	54,7	[47,9-61,3]
	Victime de violence	5	0,3	[0,1-0,8]	1	0,4	[0,1-2,5]
	Autre	212	13,6	[10,9-16,9]	47	16,9	[12,4-22,6]

Tableau XVIII : Participation aux élections passées, par ville

		Mbalmayo			Maroua			Yaoundé		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
A déjà voté	Oui	202	55,0	[47,0-62,9]	957	64,3	[59,5-68,8]	1 281	52,8	[49,9-55,8]
	Non	165	45,0	[37,1-53,0]	531	35,7	[31,2-40,5]	1 143	47,2	[44,2-50,1]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé-l'année de la dernière élection (N=2 440)	Ne sait pas/Ne se souvient pas	0	0	-	5	0,5	[0,2-1,2]	73	5,7	[4,3-7,5]
	2020	174	86,1	[79,7-90,8]	508	53,1	[37,2-68,3]	617	48,2	[41,9-54,5]
	2018	22	10,9	[7,4-15,8]	401	41,9	[27,0-58,4]	485	37,9	[32,8-43,2]
	2013	0	0	-	17	1,8	[1,0-3,3]	12	0,9	[0,5-1,9]
	2011	3	1,5	[0,3-7,2]	22	2,3	[1,1-4,8]	62	4,8	[3,5-6,7]
	2007	1	0,5	[0,1-4,1]	0	0	-	3	0,2	[0,1-0,7]
	Avant 2014	2	1,0	[0,2-4,0]	4	0,4	[0,2-1,1]	29	2,3	[1,3-3,9]
Pour ceux ayant déjà voté par le passé-type d'élection concernée (N=2 440)	Ne sait pas/Ne se souvient pas	0	0	-	5	0,5	[0,2-1,2]	63	4,9	[3,8-6,3]
	Présidentielles	29	14,4	[9,7-20,7]	87	9,1	[6,1-13,4]	580	45,3	[39,5-51,2]
	Municipales	168	83,2	[73,0-90,0]	857	89,6	[84,9-92,9]	562	43,9	[38,3-49,6]
	Parlementaires	3	1,5	[0,3-6,9]	5	0,5	[0,1-2,1]	5	0,4	[0,1-1,1]
	Régionales	1	0,5	[0,1-4,0]	2	0,2	[0,1-0,9]	1	0,1	[0,0-0,6]
	Primaires d'un parti	0	0	-	0	0	-	64	5,0	[2,9-8,5]
	Référendum	0	0	-	0	0	-	0	0	-
	Autre	1	0,5	[0,1-4,6]	1	0,1	[0,0-0,8]	6	0,5	[0,2-1,2]
Raisons de la non-participation au vote (N=1 839)	Ne pensait pas être éligible	18	10,9	[5,9-19,4]	4	0,8	[0,3-1,9]	71	6,2	[4,8-8,0]
	Interdit par la communauté/famille	0	0	-	4	0,8	[0,3-2,0]	3	0,3	[0,1-0,8]
	Manque d'information	6	3,6	[1,8-7,2]	81	15,2	[10,7-21,4]	105	9,2	[7,3-11,6]
	Manque de documents nécessaires	40	24,2	[13,4-39,9]	231	43,4	[35,9-51,4]	120	10,5	[8,4-13,0]
	Documentation nécessaire inaccessible	0	0	-	9	1,7	[0,4-6,6]	9	0,8	[0,3-2,2]
	Centre d'inscription inaccessible	3	1,8	[0,7-4,8]	1	0,2	[0,0-1,4]	12	1,0	[0,6-1,9]
	Manque d'intérêt	74	44,8	[34,7-55,5]	191	35,9	[28,1-44,7]	592	51,8	[48,0-55,6]
	Victime de violence	0	0	-	0	0	-	6	0,5	[0,2-1,1]
	Autre	24	14,5	[9,1-22,4]	10	1,9	[0,8-4,4]	225	19,7	[16,3-23,6]

Participation politique : participation au débat politique

Tableau XIX : Participation au débat politique, par statut de jeune

		20-35 ans			36 ans et plus		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Regarder/écouter des émissions politiques/discuter/lire des articles sur la politique	Oui	1 513	61,0	[56,4-65,3]	1 194	66,1	[62,2-69,9]
	Non	969	39,0	[34,7-43,6]	611	33,9	[30,1-37,8]
Source principale d'information (N=2 707)	Radio	180	11,9	[9,1-15,4]	180	15,1	[12,1-18,7]
	Télévision	714	47,2	[42,1-52,3]	598	50,1	[43,8-56,4]
	Journaux	17	1,1	[0,6-2,0]	13	1,1	[0,6-1,9]
	Amis et famille	262	17,3	[13,3-22,3]	286	24,0	[18,5,30,5]
	Internet	326	21,5	[18,1-25,5]	81	6,8	[5,4-8,6]
	Conseil municipal	2	0,1	[0,0-0,5]	17	1,4	[0,8-2,5]
	Leaders communautaires et religieux	7	0,5	[0,2-1,4]	11	0,9	[0,4-2,3]
	OPH	0	0	-	0	0	-
	ONG	0	0	-	1	0,1	[0,0-0,6]
	Autre	5	0,3	[0,1-0,9]	7	0,6	[0,2-1,7]

Tableau XX : Participation au débat politique, par ville

		Mbalmayo			Maroua			Yaoundé		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Regarder/écouter des émissions politiques/discuter/lire des articles sur la politique	Oui	179	48,6	[37,7-59,7]	899	60,5	[51,7-68,7]	1 629	67,0	[63,1-70,6]
	Non	189	51,4	[40,3-62,3]	587	39,5	[31,4-48,3]	804	33,0	[29,4-36,9]
Source principale d'information (N=2 707)	Radio	11	6,1	[3,9- 9,5]	199	22,1	[15,1-31,2]	150	9,2	[7,3-11,5]
	Télévision	87	48,6	[33,1-64,3]	196	21,8	[16,8-27,7]	1 029	63,2	[59,2-67,0]
	Journaux	0	0	-	6	0,7	[0-3-1-6]	24	1,5	[1,0-2,3]
	Amis et famille	69	38,5	[23,5-56,2]	384	42,7	[36,2-49,5]	95	5,8	[4,0- 8,4]
	Internet	10	5,6	[2,1-14,3]	95	10,6	[6,6-16,4]	302	18,5	[15,9-21,6]
	Conseil municipal	0			4	0,4	[0,1-1,5]	15	0,9	[0,5-1,6]
	Leaders communautaires et religieux	1	0,6	[0,1-5,3]	15	1,7	4-1	2	0,1	[0,0-0,5]
	OPH	0	0	-	0	0	-	0	0	
	ONG	0	0	-	0	0	-	1	0,1	[0,0-0,5]
	Autre	1	0,6	[0,1-5,3]	0	0	-	11	0,7	[0,3-1,7]

Engagement politique : appartenance à un parti politique

Adhésion à un parti politique

Tableau XXI : Adhésion à un parti politique, par groupe d'âge

		Entre 20 et 35 ans			36 ans et plus		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Membre adhérent d'un parti politique	Oui	314	12,7	[10,4-15,4]	553	30,7	[26,6-35,1]
	Non	2166	87,3	[84,6-89,6]	1249	69,3	[64,9-73,4]
Pour les non-adhérents, tentative d'adhésion à un parti politique par le passé (N=3 415)	Oui	62	2,9	[2,2- 3,8]	96	7,7	[6,0- 9,8]
	Non	2104	97,1	[96-2-97-9]	1151	92,3	[90,2-94,0]
Si aucune tentative d'adhésion à un parti politique, raison invoquée (N=3 255)	Ne pensait pas être éligible	70	3,3	[2,4- 4,6]	6	0,5	[0,2- 1,4]
	La famille/communauté ne le permettrait pas	9	0,4	[0,2- 1,0]	11	1,0	[0,5- 2,0]
	Manque d'information	217	10,3	[8,3-12,8]	80	7,0	[4,9- 9,9]
	Manque de documents nécessaires	202	9,6	[7,3-12,5]	70	6,1	[3,9- 9,3]
	Documentation nécessaire inaccessible	6	0,3	[0,1- 1,2]	0	-	-
	Centre d'inscription inaccessible	6	0,3	[0,1- 0,6]	3	0,3	[0,1-0,8]
	Manque d'intérêt	1 323	62,9	[58,7-66,9]	772	67,1	[61,5-72,2]
	Victime de violence	4	0,2	[0,1- 0,5]	2	0,2	0-0
	Autre	267	12,7	[9,8,16,3]	207	18,0	[13,8-23,1]

Tableau XXII : Appartenance à un parti politique, par ville

		Mbalmayo			Maroua			Yaoundé		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Membre adhérent d'un parti politique	Oui	105	28,5	[17,6-42,8]	274	18,4	[12,9-25,7]	488	20,1	[17,1-23,6]
	Non	263	71,5	[57,2-82,4]	1 213	81,6	[74,4-87,1]	1 939	79,9	[76,4-83,0]
Pour les non-adhérents, tentative d'adhésion à un parti politique par le passé (N=3 415)	Oui	4	1,5	[0,5- 4,9]	26	2,1	[1,4-3,3]	128	6,6	[5,4-8,1]
	Non	259	98,5	[95,1-99,5]	1 187	97,9	[96,8-98,6]	1 809	93,4	[91,9-94,6]
Si aucune tentative d'adhésion à un parti politique, raison invoquée (N=3 255)	Ne pensait pas être éligible	15	5,8	[2,5-12,8]	11	0,9	[0,3-2,9]	50	2,8	[2,0-3,8]
	Interdit par la communauté/famille	0	0	-	16	1,3	[0,6-2,9]	4	0,2	[0,1-0,6]
	Manque d'information	10	3,9	[2,0- 7,2]	156	13,1	[9,1-18,6]	131	7,2	[5,7-9,2]
	Manque de documents nécessaires	11	4,2	[1,7-10,1]	198	16,7	[12,0-22,7]	63	3,5	[2,5-4,8]
	Documentation nécessaire inaccessible	0	0	-	5	0,4	[0,1- 2,2]	1	0,1	[0,0-0,4]
	Centre d'inscription inaccessible	0	0	-	2	0,2	[0,02-1,3]	7	0,4	[0,2-0,8]
	Manque d'intérêt	177	68,3	[63,2-73,1]	780	65,7	[57,7-73,0]	1 138	62,9	[57,0-68,5]
	Victime de violence	0			0			6	0,3	[0,2-0,7]
	Autre	46	17,8	[12,2-25,1]	19	1,6	[0,7-3,7]	409	22,6	[18,1-27,8]

Représentation d'un parti politique

Tableau XXIII : Représentation de parti politique, globalement et par sexe

		Globalement			Femmes			Hommes		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Adhérent d'un parti politique, et représentant local/candidat d'un parti politique (N=867)	Oui	239	27,6	[22,9-32,8]	108	25,2	[19,9-31,5]	131	29,8	[23,9-36,6]
	Non	628	72,4	[67,2-77,1]	320	74,8	[68,5-80,1]	308	70,2	[63,5-76,1]
Pas représentant local/candidat, mais aurait voulu devenir un représentant local (N=628)	Oui	58	9,2	[6,6-13,0]	18	5,6	[3,2- 9,8]	40	13,1	[8,7-19,1]
	Non	567	90,7	[87,0-93,4]	301	94,4	[90,2-96,8]	266	86,9	[80,9-91,3]
Voulait devenir représentant local et s'est inscrit pour le faire (N=58)	Oui	29	50	[35,7-64,3]	12	66,7	[37,0-87,2]	17	42,5	[26,5-60,3]
	Non	29	50	[35,7-64,3]	6	33,3	[12,8-63,1]	23	57,5	[39,7-73,5]
Pas inscrit pour devenir un représentant local - raisons de la non-inscription (N=29)	Ne répond pas aux exigences	7	24,1	[11,3-44,2]	-[2]	-	-	-	-	-
	Ne satisfait peut-être pas les demandes des électeurs	4	13,8	[4,0-38,1]	-	-	-	-	-	-
	Barrières comportementales	3	10,3	[3,0-30,1]	-	-	-	-	-	-
	Obstacles physiques	2	6,9	[1,5-26,1]	-	-	-	-	-	-
	Autre	13	44,8	[23,6-68,2]	-	-	-	-	-	-

[2]N trop faible pour une désagrégation significative par sexe, par conséquent non présenté.

Tableau XXIV : Représentation au sein des partis politiques, par situation de handicap

		Personnes en situation de handicap			Personnes sans handicap		
		N	%	[IC 95 %]	N	%	[IC 95 %]
Représentant/candidat local d'un parti politique	Oui	34	29,3	[21,2-39,0]	205	27,3	[22,1-33,2]
	Non	82	70,7	[61,0-78,8]	546	72,7	[66,8-77,9]
Pas représentant/candidat local-mais aurait voulu le devenir (N=628)	Oui	12	14,6	[7,8-25,9]	46	8,5	[5,9-12,1]
	Non	70	85,4	[74,1-92,3]	497	91,5	[87,9-94,1]
Voulait devenir représentant local et s'est inscrit pour le faire (N=58)	Oui	7	58,3	[26,0-84,8]	22	47,8	[32,4-63,7]
	Non	5	41,7	[15,2-74,1]	24	52,2	[36,3-67,6]

Tableau XXV : Représentation des jeunes dans les partis politiques

		20 à 35 ans			36 ans		
		N	%	IC à 95 %	N	%	IC à 95 %
Représentant/candidat local d'un parti politique	Oui	81	25,8	[19,5-33,3]	158	28,6	[23,7-34,0]
	Non	233	74,2	[66,7-80,5]	395	71,4	[66,0-76,3]
Pas représentant/candidat local-mais aurait voulu le devenir (N=628)	Oui	17	7,3	[4,1-12,7]	41	10,5	[7,2-14,9]
	Non	216	92,7	[87,3-95,9]	351	89,5	[85,1-92,8]
Voulait devenir représentant local et s'est inscrit pour le faire (N=58)	Oui	9	52,9	[29,3-75,4]	20	48,8	[30,6-67,3]
	Non	8	47,1	[24,7-70,7]	21	51,2	[32,7-69,4]

Tableau XXVI : Représentation au sein des partis politiques, par ville

		Mbalmayo			Maroua			Yaoundé		
		N	%	IC à 95 %	N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %
Représentant/candidat local d'un parti politique	Oui	18	17,1	[8,0-33,0]	62	22,6	[13,3-35,7]	159	32,6	[28,3-37,1]
	Non	87	82,9	[67,0-92,0]	212	77,4	[64,3-86,7]	329	67,4	[62,9-71,7]
Pas représentant/candidat local-mais aurait voulu le devenir (N=628)	Oui	4	4,6	[2,4-8,6]	15	7,1	[3,0-15,9]	39	12,0	[8,3-17,0]
	Non	83	95,4	[91,5-97,6]	197	92,92	[84,1-97,0]	287	88,0	[83,0-91,7]

Participation politique communautaire : participation aux séances du conseil municipal

Tableau XXVII : Participation aux séances du conseil municipal et adhésion à une association économique, globalement et par sexe

		Globalement			Femmes			Hommes		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %
A déjà participé ou observé un comité local ou religieux	Oui	1 304	30,4	[27,2-33,7]	674	27,3	[24,2-30,6]	630	34,6	[30,6-38,9]
	Non	2 986	69,6	[66,3-72,8]	1 797	72,7	[69,4-75,8]	1 189	65,4	[61,1-69,4]
Représentant local/candidat et participe au conseil municipal (N=239)	Oui	127	53,1	[45,0-61,2]	46	42,6	[32,5-53,4]	81	61,8	[51,0-71,6]
	Non	112	46,9	[38,8-55,1]	62	57,4	[46,6-67,5]	50	38,2	[28,4-49,0]
Raisons de la non-participation au conseil municipal (N=112)	Ne pensait pas être éligible	17	15,2	[7,8-27,6]	-	-	-	-	-	-
	Interdit par la communauté/famille	0	-	-	-	-	-	-	-	-
	Manque d'information	35	31,3	[20,6-44,4]	-	-	-	-	-	-
	Manque de documents nécessaires	5	4,5	[1,8-10,5]	-	-	-	-	-	-
	Documentation nécessaire inaccessible	1	0,9	[0,1-6,3]	-	-	-	-	-	-
	Centre d'inscription inaccessible	0	-	-	-	-	-	-	-	-
	Manque d'intérêt	10	8,9	[4,7,16,4]	-	-	-	-	-	-
	Victime de violence	1	0,9	[0,1-6,3]	-	-	-	-	-	-
	Autre	43	38,4	[25,0-53,9]	-	-	-	-	-	-
Membre d'une association économique	Oui	1564	36,4	[32,7-40,3]	889	35,9	[31,9-40,2]	675	37,0	[33,0-41,3]
	Non	2731	63,6	[59,7-67,3]	1584	64,1	[59,8-68,1]	1 147	63,0	[58,7-67,0]

Tableau XXVIII : Participation à un comité local ou religieux et appartenance à une association économique, par situation de handicap

		Personnes en situation de handicap			Personnes sans handicap		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %
A déjà participé ou observé un comité local ou religieux	Oui	139	33,2	[28,1-38,6]	1 165	30,1	[26,9-33,5]
	Non	280	66,8	[61,4-71,9]	2 706	69,9	[66,5-73,1]
Membre d'une association économique	Oui	139	33,2	[27,7-39,1]	1 425	36,8	[32,9-40,8]
	Non	280	66,8	[60,9-72,3]	2 451	63,2	[59,2-67,1]

Tableau XXIX : Participation à un comité local ou religieux et appartenance à une association économique, par groupe d'âge

		20 à 35 ans			36 ans et plus		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %
A déjà participé ou observé un comité local ou religieux	Oui	612	24,6	[21,4-28,2]	692	38,3	[34,3-42,5]
	Non	1871	75,4	[71,8-78,6]	1115	61,7	[57,6-65,7]
Membre d'une association économique	Oui	770	31,0	[27,5-34,8]	794	43,8	[38,7-49,2]
	Non	1 714	69,0	[65,2-72,5]	1017	56,2	[50,8-61,3]

Tableau XXX : Participation à un comité local ou religieux et appartenance à une association économique, par ville

		Mbalmayo			Maroua			Yaoundé		
		N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %	N	%	IC 95 %
A déjà participé ou observé un comité local ou religieux	Oui	113	30.8	[21,8-41,6]	358	24,0	[19,6-29,2]	833	34,2	[29,9-38,9]
	Non	254	69,2	[58,4-78,2]	1 131	76,0	[70,8-80,5]	1601	65,8	[61,2-70,1]
Membre d'une association économique	Oui	168	45,7	[36,1-55,5]	359	24,1	[20,4-28,2]	1037	42,6	[37,4-47,9]
	Non	200	54,4	[44,5- 63.9]	1 131	75,9	[71,8- 79,6]	1 400	57,5	[52,1- 62,6]

Explorer l'intersectionnalité au niveau de la participation politique

Tableau XXXI : Termes d'interaction pour les documents clés – Valeur p du test LRT Scott-Rao par résultat étudié, explorant l'interaction entre sexe et handicap et l'interaction entre jeunesse et handicap

Terme d'interaction testé	Acte de naissance	Carte d'identité	Carte d'électeur	Inscription sur les listes électorales
M1[3]: sexe*handicap	0,98	0,71	0,63	0,99
M2 : jeunesse*handicap[4]	0,90	0,03	0,46	0,08

Tableau XXXII : Termes d'interaction pour l'engagement politique – Valeur p du test LRT Scott-Rao par résultat étudié, explorant l'interaction entre sexe et handicap et l'interaction entre jeunesse et handicap

Terme d'interaction testé	A déjà voté	Participation au débat politique	Membre d'une association économique	Participation/observation des comités religieux ou locaux	Membre d'un parti politique
M1[5]: sexe*handicap	0,64	0,61	0,32	0,04	0,14

[3]M1 est un modèle de régression logistique avec le résultat étant la variable indiquée dans les colonnes, et les covariables étant : âge, sexe, éducation, localité, situation de handicap, sexe* situation de handicap

[4]M2 est un modèle de régression logistique avec le résultat étant la variable indiquée dans les colonnes, et les covariables étant : jeunesse, sexe, éducation, localité, situation de handicap, jeunesse*situation de handicap

[5]M1 est un modèle de régression logistique avec le résultat étant la variable indiquée dans les colonnes, et les covariables étant : âge, sexe, éducation, localité, situation de handicap, sexe* situation de handicap

Terme d'interaction testé	A déjà voté	Participation au débat politique	Membre d'une association économique	Participation/observation des comités religieux ou locaux	Membre d'un parti politique
M2 : jeunesse*handicap[6]	0,70	0,17	0,30	0,35	0,55

Écarts entre les personnes handicapées et non handicapées au départ

Tableau XXXIII : Écarts entre les personnes handicapées et non handicapées au départ : à l'exclusion de la région du Sud-Ouest. Les données sont des rapports de cotes (IC à 95 %) provenant de modèles de régression logistique multivariés

	Acte de naissance	Inscription sur les listes électorales	A déjà voté	Participation au débat politique	Appartenance à un parti politique
Personnes handicapées (par rapport à celles sans handicap)	0,74 [0,52-1,05]	0,74 [0,57-0,95]	0,98 [0,69-0,39]	1,41 [1,08-1,84]	1,04 [1,03-1,05]
Âge (années)	0,96 [0,95-0,97]	1,06 [1,05-1,08]	1,15 [1,12-1,18]	1,01 [1,00-1,02]	0,92 [0,65-1,30]
Femmes (par rapport aux hommes)	0,76 [0,55-1,05]	0,74 [0,60-0,92]	0,95 [0,78-1,17]	0,44 [0,35-0,54]	1,12 [0.84-1.48]
Ville (par rapport à Maroua)					
Mbalmayo	2.37 [1.42, 3.94]	0,22 [0,16-0,32]	0,62 [0,46-0,83]	1,26 [0,89-1,80]	1,71 [1,13-2,58]
Yaoundé	4,33 [2,36-7,96]	0,16 [0,12-0,21]	0,31 [0,22-0,43]	0,88 [0,59-1,31]	0,91 [0,61-1,35]
Éducation (par rapport aux personnes jamais allées à l'école)					
Primaire	7,78 [4,94-12,25]	1,30 [0,94-1,80]	1,35 [0,90-2,04]	1,09 [0,80-1,47]	2,43 [1,62-3,64]
Secondaire	20,61 [11,83-35,93]	1,08 [0,77-1,52]	0,97 [0,62-1,52]	1,23 [0,83-1,82]	2,11 [1,26-3,52]

[6]M2 est un modèle de régression logistique avec le résultat étant la variable indiquée dans les colonnes, et les covariables étant : jeunesse, sexe, éducation, localité, situation de handicap, jeunesse*situation de handicap

Enseignement post-secondaire non tertiaire/tertiaire/universitaire/autre	97,34 [33,75-280,76]	1,53 [0,97-2,43]	0,84 [0,50-1,40]	1,62 [1,00-2,62]	2,04 [1,05-3,96]
Un certain niveau de scolarité/niveau inconnu	5,59 [2,46-12,73]	1,66 [0,62-4,42]	1,02 [0,21-4,84]	1,16 [0,48-2,76]	1,91 [0,63-5,81]

Nous travaillons avec des partenaires dans les pays à revenu faible et intermédiaire pour éliminer la cécité évitable et promouvoir l'égalité des chances pour les personnes handicapées.

www.sightsavers.org

www.sightsavers.org

Numéro d'organisme caritatif agréé 207544 et SC038110

Sightsavers